

# La Tribune



Un nouvel entraîneur pour le Saint-François C1

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

94e année, no 301

Légendes fantastiques : Une entente avec les créanciers sauve le spectacle D3

## La mine Bell ferme pour six mois

Lab Chrysotile adapte son rythme de production au faible marché de l'amiante



La société minière Lab Chrysotile fermera sa mine souterraine Bell, à Thetford Mines, pour une durée d'environ six mois, en raison de la faible demande sur le marché de l'amiante.



Nelson Fecteau

THETFORD MINES

**N**ouvelle tuile pour les 350 travailleurs de la mine souterraine Bell, de Thetford Mines: la société minière Lab Chrysotile s'apprête à fermer une nouvelle fois ses portes pour une durée prolongée de plus de six mois, de la fin avril jusqu'au 21 novembre prochain.

Les instances syndicales de la section locale 7285 des Métallos en ont été informées lundi, tandis que l'avis officiel de fermeture sera émis aujourd'hui.

La date officielle de cessation des opérations se situera entre le 17 avril et le 6 mai et n'avait pas encore été arrêtée, hier, lors d'un entretien téléphonique de La Tribune avec les autorités de Lab Chrysotile.

Simon Dupéré, président et chef de la direction de Lab Chrysotile, a précisé que les conditions du marché et la volonté d'opérer de la façon la plus économique possible étaient à l'origine de cette décision. Il a aussi rappelé la décision récente de Lab Chrysotile d'opter pour des fermetures prolongées.

«Techniquement, la cessation et la relance des opérations sont plus économiques lorsque la fermeture se fait sur une période plus longue», a expliqué M. Dupéré.

«C'est une décision difficile et pas tellement agréable, compte-tenu qu'elle affecte 350 travailleurs. Mais

cette décision est nécessaire pour assurer la pérennité de l'industrie du chrysotile à Thetford Mines. Notre objectif demeure toujours de faire travailler le plus de gens, le plus de temps possible», a-t-il poursuivi.

**Mine Jeffrey: le syndic réclame une nouvelle reprise de 3 mois -A5**

Cadres et salariés seront touchés par la fermeture. Selon Simon Dupéré, ils ne seront plus qu'une dizaine au travail pendant cette période.

La fermeture de Bell coïncidera avec la réouverture de la mine à ciel ouvert Lac d'Amiante inopérante depuis plusieurs semaines. La reprise des opérations y est prévue pour le 17 avril prochain. Environ 450 travailleurs y trouvent de l'emploi.

Dans une certaine mesure, cette décision surprend peu puisqu'en août dernier, le président de la section locale 7285 des Métallos, Yves Poulin, prévoyait l'alternance des opérations entre Lab et Bell.

«Lab veut garder les opérations Bell et Lac d'Amiante en fonction. C'est un bel objectif... Nous devons nous partager les périodes d'opération», prévoyait-il alors.

Incidemment, opérer Lac d'amiante l'été et Bell l'hiver représenterait une économie appréciable pour Lab Chrysotile.

La Société en commandite Lab Chrysotile appartient à la famille Dupéré dans une proportion de 55 pour cent et à la société Mazarin dans une proportion de 45 pour cent.

## De jeunes infirmières en renfort durant la relâche au CHUS



Gilles Fiset

gfiset@latribune.qc.ca SHERBROOKE

**P**our enlever un peu de pression sur le personnel infirmier, la direction des ressources humaines au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) demandera à ses jeunes infirmières qui poursuivent leur formation au baccalauréat de profiter de la semaine de relâche pour offrir davantage de disponibilité au travail.

Cette démarche, a expliqué hier la directrice des ressources humaines, Céline Lafond, se fera en collaboration avec le syndicat.

Comme le signalait, la veille, le Syndicat des infirmières et des infirmiers, environ la moitié des jeunes infirmières recrutées récemment par le CHUS afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre, ont décidé de poursuivre leurs études au baccalauréat. Ces infirmières offrent moins de disponibilité que prévu, reconnaît Mme Lafond, de sorte que le personnel en place est davantage sollicité.

«La situation nous préoccupe. Nous savons que la tâche est lourde et

que nous demandons au personnel en place d'en faire davantage», a souligné Mme Lafond.

Aussi, a-t-elle précisé, la soixantaine d'infirmières moins disponibles à cause de leurs études seront invitées à accroître leur disponibilité au moins durant la semaine de relâche, histoire de soulager leurs collègues.

D'autre part, Mme Lafond a voulu nuancer la nouvelle parue hier à la une de La Tribune, à l'effet qu'environ 350 infirmières sont en arrêt de travail. Le président du syndicat, Jacques Poulin, faisait savoir que près de 300 d'entre elles bénéficiaient d'un congé d'invalité de courte ou de longue durée.

Selon Mme Lafond, ces données pouvaient laisser l'impression que ces 300 infirmières étaient en congé de maladie pour épuisement professionnel. Ce n'est pas le cas, dit-elle.

«Il y a des nuances à apporter. Sur les 335 absences, seulement 75 seraient des absences de longue durée et, parmi elles, on compte des accidents de travail. Sur les 75, ce ne sont donc pas tous des épuisements professionnels... Mais on ne dit pas pour autant que la situation ne nous préoccupe pas. Ce n'est pas le cas», a-t-elle ajouté, en disant espérer que l'intervention auprès des jeunes infirmières permettra de réduire la pression chez le personnel régulier.

## Des maîtres politiques ont tiré les ficelles, croit Martin

Certains dirigeants de société d'État devront s'expliquer

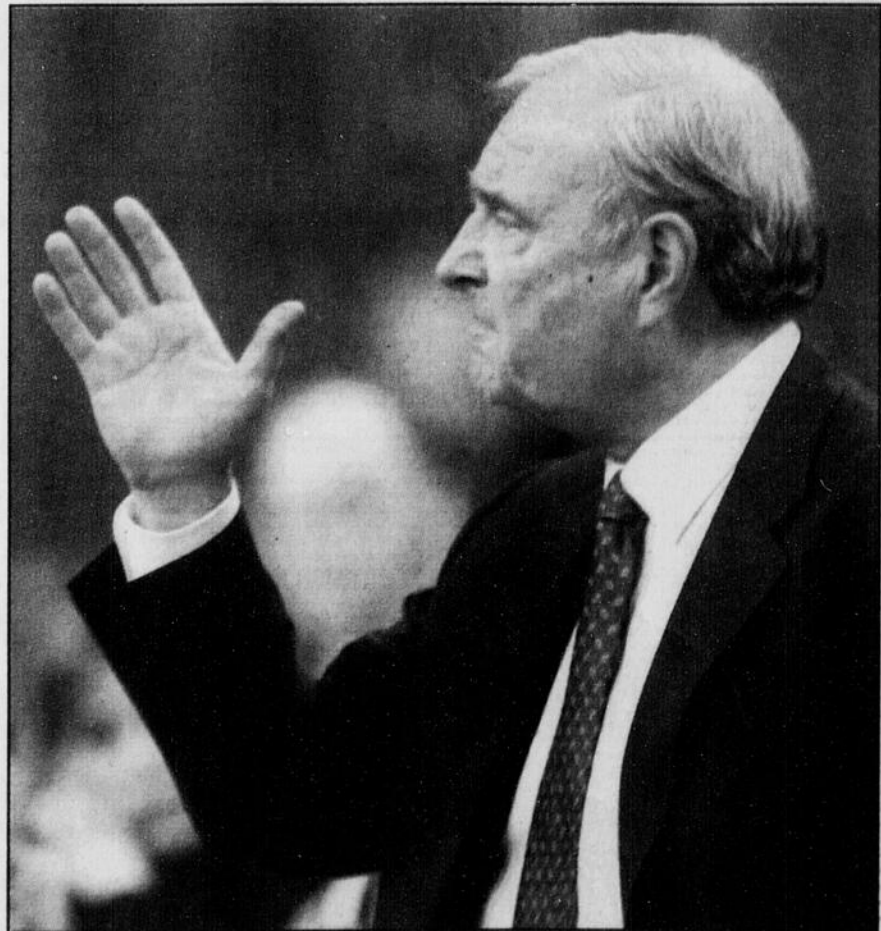
Joël-Denis Bellavance La Presse

**P**aul Martin croit dur comme fer que les fonctionnaires qui ont utilisé le controversé programme de commandites pour détourner des fonds publics en ayant recours à des agences de communications de Montréal proches des libéraux, ont agi de la sorte après avoir obtenu des instructions de leurs maîtres politiques.

Manifestement secoué par la tempête politique provoquée par les révélations contenues dans le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser, le premier ministre a promis hier de démasquer tous ceux qui ont participé à «ce vol», et il a de nouveau affirmé qu'il n'était pas au courant de l'ampleur des malversations jusqu'à tout récemment, même s'il était ministre des Finances au moment où le programme des commandites a été conçu.

Il a aussi laissé entendre que les proches collaborateurs de l'ancien premier ministre Jean Chrétien devaient être courants des abus, compte tenu qu'ils avaient mis au point la stratégie du fédéral pour combattre le mouvement souverainiste au Québec après le référendum de 1995. Mais du même souffle, il a soutenu que son ancien patron est un homme «d'une grande intégrité» et qu'il n'avait pas trempé dans cette affaire.

«C'est horrible ce qui est arrivé. Et je comprends très bien pourquoi les Canadiens sont enragés. Je suis aussi enragé. C'est inacceptable. Maintenant, ce qui est important, c'est de mettre en place les mesures pour que cela n'arrive jamais et que ceux qui sont responsables subissent les conséquences de leurs actions», a déclaré le premier ministre en conférence de presse. M. Martin a affirmé que «le petit groupe de fonctionnaires» au ministère des Travaux publics n'a pas agi sans la bénédiction



Harcelé par l'opposition, le premier ministre Paul Martin a promis hier de démasquer tous les coupables impliqués dans le scandale des commandites.

de leurs maîtres politiques, d'autant plus que des sociétés d'État telles Via Rail, Postes Canada et la Société du Vieux-Port de Montréal ont participé au stratagème.

«Ce n'est pas qu'un petit groupe de fonctionnaires. C'est un petit groupe de personnes dont une douzaine au ministère des Travaux publics. Mais il y a certainement eu dans les sociétés d'État d'autres personnes complices. C'est impossible de croire qu'il n'y a pas eu une direction politique et c'est pour cela que nous avons une enquête

publique pour connaître le fond de l'affaire», a expliqué M. Martin.

Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a expédié une lettre hier aux dirigeants de ces sociétés d'État pour leur demander des explications. Le président de Via Rail est Jean Pelletier, l'ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, et le président de Postes Canada est André Ouellet, un ancien ministre influent dans les gouvernements de Pierre Trudeau et de Jean Chrétien.

Voir PAUL MARTIN en page A2

**Boisvert**  
HARLEY DAVIDSON  
LENOXVILLE  
2, RUE QUEEN LENOXVILLE 565-1376

**Météo**

NEIGE Max.: -5 Min.: -7  
Lever soleil: 6 h 52 Coucher: 17 h 10

**Index**

Ann. class. ....	D4	Le monde .....	B2
Arts .....	D1	Loterie .....	A5
B. dessin .....	D5	Météo .....	D4
Décès .....	D6	Mots croisés ..	D5
Économie .....	B5	Opinions .....	A6
Éphémérides ..	D6	Sports .....	C1
Horoscope .....	D5		

**l'AUBAINE d'la semaine\***  
\* DU 16 AU 30 JANVIER 2004

**Canon EOS REBEL DIGITAL**

Capteur CMOS de 6,3 mégapixels • Mise au point automatique haute vitesse à 7 zones  
Processeur d'imagerie DIGIC de Canon • Vitesses de 100 à 1400 ISO  
Compatible avec tous les autres objectifs EF Canon

**1399.99**

**TOTALEMENT PHOTO ZONE IMAGE**

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉL.: (819) 565-0000

**BASE Plein Air**  
André Nadeau

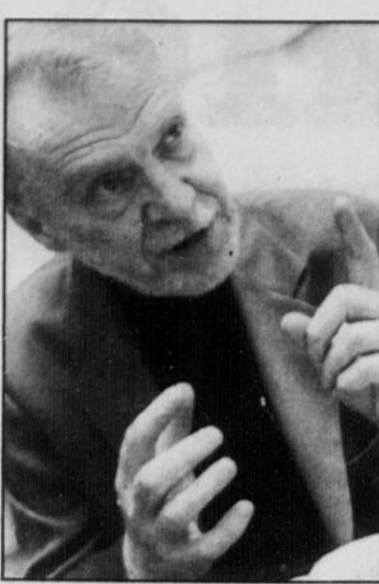
5302, chemin Blanchette  
Rock Forest, (819) 864-4505  
www.basepleinair.ca

**Fête d'hiver 2004**  
4<sup>e</sup> édition

31 janvier et 1<sup>er</sup> février,  
7 et 8, 14 et 15 février 2004

**À LIRE DEMAIN**  
Toute la programmation des  
trois fins de semaine

**A LIRE DEMAIN**



**Stéphane Venne renoue avec la création de chansons**

**La Tribune**

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

<b>PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE</b> Louise Boisvert	<b>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION</b> René Morin
<b>RÉDACTION</b> (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	<b>PUBLICITÉ</b> (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
<b>RÉDACTEUR EN CHEF</b> Maurice Cloutier	<b>DIRECTEUR</b> François Fouquet
<b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> André Larocque	<b>ADJOINTS</b> Alain LeClerc Christian Malo
<b>ADJOINTE AU DIRECTEUR</b> Jacynthe Nadeau	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
<b>PRODUCTION ET INFORMATIQUE</b> DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	<b>ABONNEMENT ET TIRAGE</b> (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
	<b>DIRECTEUR</b> André Custeau <b>ADJOINT</b> Serge Nadeau

# App. St-François: aucun locataire n'est exclu



**René-Charles Quirion**  
quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le nouveau propriétaire des Appartements Le Saint-François, Gaétan Corriveau, considère que l'Association des locataires de Sherbrooke n'a pas à s'insurger contre son projet.

Celui qui souhaite offrir des services complets à ses deux immeubles de l'Est de Sherbrooke considère que le coordonnateur de l'Association des locataires de Sherbrooke, Normand Couture, ne vise pas la bonne cible en citant son projet comme une cause qui accentuera la pénurie de logements à Sherbrooke.

«J'offre le même nombre de logements qu'avant, mais à une clientèle spécifique. Les personnes qui vont demeurer dans mes immeubles vont libérer des appartements en ville qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. C'est une roue qui tourne», estime M. Corriveau.

Le nouveau propriétaire des Appartements Le Saint-François signale que pour les locataires qui ne souhaitent pas bénéficier des nouveaux services qu'il offre, il mettra en place un mécanisme de relocalisation.

«Un comité aidera nos anciens locataires à se trouver un nouveau logis. Ils vont demeurer chez nous tant qu'ils n'auront pas trouvé un logement convenable. Nous allons les aider en ce sens», assure Gaétan Corriveau.

Ce dernier se défend bien des propos de Normand Couture qui affirme qu'il ne met en pratique que des valeurs de profit.

«Ce n'est pas illégal ou immoral de faire du profit. Et c'est sur ces mêmes profits que l'on paye des impôts qui permettent de financer les programmes sociaux pour les plus démunis», estime-t-il.

À sa défense, Gaétan Corriveau ajoute qu'il a mis sur pied il y a 12 ans la Maison Marquette pour venir en aide aux personnes de 18 à 65 ans au prise avec des problèmes légers de santé mentale.

«J'accueille ces gens sans subvention gouvernementale. Aux Résidences de la Cathédrale, j'offre le meilleur rapport qualité-prix selon la SCHL. J'invite d'ailleurs M. Couture à venir me rencontrer afin que nous puissions discuter des questions qu'il désire», indique Gaétan Corriveau.

*Quand* **JEUNESSE** *s'en mêle*

**Quel malheur! Quel malheur?**



**Sonia Bolduc**  
sbolduc@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Je récidive! La dernière fois que j'ai tenté de publier cet article, les malheurs se sont abattus sur moi comme le ministère du Revenu sur la classe moyenne. Je vous épargne la nomenclature des tuiles qui me sont tombées dessus à ce moment-là, mais disons que ce fut un long calvaire.

Mais j'aime vivre dangereusement, alors...

Alors aujourd'hui, je joue avec le feu, je brave la vie et je me mets moi-même en danger, au risque d'être abandonnée par ma bonne étoile. Aujourd'hui, c'est enfin vendredi 13, journée internationale de tous les malheurs de la terre, et j'exige ma juste part!

La mode est aux plaintes et à la plainte, et je ne veux pas être en reste! Fini le gros bonheur sale, le petite tripe épicurien, l'amour de la vie et le goût d'en profiter à plein.

Vivement le malheur, donc!

Et je ne veux pas de ces petits drames humains auxquels il faut nécessairement survivre. Pas de deuils, de parents malades, de crainte pour ma vie ou pour celle de mes proches. Non, ça j'ai déjà donné!

Là, je veux du vrai malheur! Celui de tous les jours. Le malheur quotidien dont on parle aux purs étrangers autant qu'aux amis proches, dans l'autobus, au resto, chez la coiffeuse, dans la salle d'attente de la clinique, sur les lignes ouvertes ou dans les pages d'opinions.

Le malheur qu'on raconte avec

apitoiement en espérant être entendu, écouté, compris et encensé. Celui qu'on larmoie comme une grande fin de monde au creux des oreilles attentives jusqu'à déclencher un inévitable «Hey! J'te dis que c'est pas facile la vie!»

Savez, nos gros drames personnels. Le poids qu'on prend, les cheveux qu'on perd, le string qui rapetisse, les fesses qui élargissent, l'amour qu'on n'a plus et celui dont on n'arrive pas à se débarrasser.

Et toutes les catastrophes naturelles. Les maudits arbres qui obstruent la vue, le manque de stationnements au centre d'achat, les pissenlits qui poussent sur le gazon, la poussière qui salit la cour asphaltée, les petits vieux qui envahissent les quartiers résidentiels, les chats qui tournent le dos à leur litière...

Un drame n'attend pas l'autre!

Et comme on semble se complaire gaiement dans le malheur, j'exige aussi mon lot quotidien!

Mais plus question de patienter. C'est aujourd'hui vendredi 13, alors je cours après le trouble, je mets toutes les malchances de mon côté!

Je fais le tour des parcs de la ville à la recherche de trèfle à quatre feuilles... (Ça va me faire du bien de pelleter!) Et j'en arrache la quatrième à grands coups de dents!

J'attends que les pitouines et les ginos aient le dos tourné pour m'acharner sur leur miroir!


Je teins tous les chats en noir!

Je les fais ensuite grimper aux arbres, j'attends les pompiers puis je me glisse sous leur échelle.

Je marche sur les lignes de trottoir... et sur la ligne double de la 112.

Pis si ça marche pas?  
Quel malheur!!!  
Ben coudonc, j'essaierai de voir ça du bon côté...

# Ex-Hooper: le Groupe St-Pierre tarde à payer ses sous-traitants



**Gilles Fiset**  
gfiset@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Des petites entreprises sont dans le pétrin parce que le Groupe St-Pierre tarde à les payer pour les travaux qu'elles ont effectués, cet automne, dans l'ex-Hooper, coin Galt et Belvédère, à Sherbrooke.

«On me dit que le dossier se règlera dans quelques heures... depuis des mois. Je questionne l'honnêteté de ces gens», a lancé un Gilles Lachapelle ex-cédé.

Gilles Lachapelle est le co-propriétaire de la Vitrierie du Parc. Il y a une semaine, il exposait la situation à la radio de Radio-Canada, à Sherbrooke. Depuis, la situation n'a pas davantage bougé.

Vitrierie du Parc, comme plusieurs autres PME du domaine de la construction, a été embauchée par l'entre-



L'ancienne usine Hooper abrite aujourd'hui une pharmacie et une clinique médicale.

neur général Sherko pour réaliser des travaux reliés à la transformation de l'ex-usine Hooper en édifice commercial. Une première partie des travaux a été payée. Mais pour la deuxième et plus importante partie, le paiement se fait attendre depuis le mois de novembre.

«Comme trois autres entreprises, nous avons pris une hypothèque légale avant le début des travaux, comme on le fait dans tous les chantiers où nous travaillons, afin de protéger nos droits. Tous les autres petits entrepreneurs ne l'ont pas fait et sont donc dans des positions plus précaires», a expliqué M. Lachapelle.

Il rapporte que chaque demande de paiement se heurte à une explication évasive et à une déclaration à l'effet que la situation sera réglée dans «quelques heures». Le temps passe rapidement et, quatre mois plus tard, l'attente se prolonge toujours.

«Je crois comprendre que le Groupe St-Pierre n'avait pas le financement requis lorsqu'il a lancé les travaux. La banque ne le lui a toujours pas fourni et tarde à le faire.»

Le problème vient également du fait que l'entrepreneur général, Sherko, a des liens avec le Groupe St-Pierre à qui il appartient en partie. Selon M. Lachapelle, on se retrouve donc dans une situation où l'entrepreneur général ne fait aucune pression sur le propriétaire du chantier pour être payé et, en retour, pour pouvoir payer les sous-traitants.

«En 30 ans de vie dans la construction, je n'ai jamais vu ça», a lancé M. Lachapelle. Pour plusieurs de ces PME, signale-t-il, la situation peut être catastrophique. Elle peut les acculer à la faillite. «Est-ce cela qu'attend le Groupe St-Pierre?»

Comme l'explique M. Lachapelle, l'entreprise a puisé dans ses marges de crédit pour financer ses vitres. Dans quelques semaines, elle doit effectuer des travaux sur d'autres gros chantiers dont un agrandissement à l'Université de Sherbrooke et un autre chantier à St-Hyacinthe. Pour cela, elle doit également avancer des coûts. Si elle n'est pas payée par le Groupe St-Pierre, elle aura de la difficulté à remplir ses obligations.

Mercredi en fin de journée et durant la journée d'hier, il n'a pas été possible de joindre les porte-parole du Groupe St-Pierre.

Mais j'aime vivre dangereusement, alors...

Alors aujourd'hui, je joue avec le feu, je brave la vie et je me mets moi-même en danger, au risque d'être abandonnée par ma bonne étoile. Aujourd'hui, c'est enfin vendredi 13, journée internationale de tous les malheurs de la terre, et j'exige ma juste part!

La mode est aux plaintes et à la plainte, et je ne veux pas être en reste! Fini le gros bonheur sale, le petite tripe épicurien, l'amour de la vie et le goût d'en profiter à plein.

Vivement le malheur, donc!

Et je ne veux pas de ces petits drames humains auxquels il faut nécessairement survivre. Pas de deuils, de parents malades, de crainte pour ma vie ou pour celle de mes proches. Non, ça j'ai déjà donné!

Là, je veux du vrai malheur! Celui de tous les jours. Le malheur quotidien dont on parle aux purs étrangers autant qu'aux amis proches, dans l'autobus, au resto, chez la coiffeuse, dans la salle d'attente de la clinique, sur les lignes ouvertes ou dans les pages d'opinions.

Le malheur qu'on raconte avec

# MARTIN: DES POLITIQUES ONT TIRÉ LES FICELLES

Suite de la page A1

«On leur demande leur entière collaboration et je vous assure qu'on va avoir leur entière collaboration. Tous ceux et celles qui sont impliqués vont rendre des comptes, sans exception», a déclaré le premier ministre.

Interrogé à savoir s'il était prêt à congédier les dirigeants de ces sociétés d'État s'il s'avère qu'ils étaient au courant des malversations dénoncées par Mme Fraser, M. Martin a été catégorique.

«Pour citer un autre premier ministre, Just watch me!», a dit M. Martin, en faisant allusion aux célèbres commentaires de M. Trudeau durant la crise d'Octobre, illustrant sa détermination de mater le Front de libération du Québec.

Dans son rapport déposé mardi aux Communes, Mme Fraser a affirmé que les fonctionnaires responsables du programme de commandites ont violé systématiquement toutes les règles du gouvernement lorsqu'ils ont sélectionné des agences de communication et leur ont attribué des contrats.

Et ce mépris des règles était manifeste pendant la durée du programme. Les abus relevés sont nombreux: factures fictives, recours à des agences de communication pour transférer de l'argent entre les Travaux publics et des sociétés d'État, octroi de commandites sans signer de contrat, absence de rapports finaux et de preuve que le fédéral a obtenu la visibilité pour laquelle il avait payé.

De 1997 jusqu'au 31 mars 2003, le fédéral a dépensé environ 250 millions de dollars pour commanditer 1987 événements sportifs et culturels, dont la grande majorité au Québec.

De cette somme, plus de 100 millions, soit 40%, ont été versés à des

agences de communication proches des libéraux en frais de production et en commission.

Cela dit, M. Martin a pour la première fois fait acte de contrition hier en affirmant que son gouvernement devait accepter la responsabilité de ce fiasco.

Il s'est dit prêt à témoigner devant la commission d'enquête mise sur pied pour faire toute la lumière dans ce scandale qui éclabousse les libéraux fédéraux depuis deux ans.

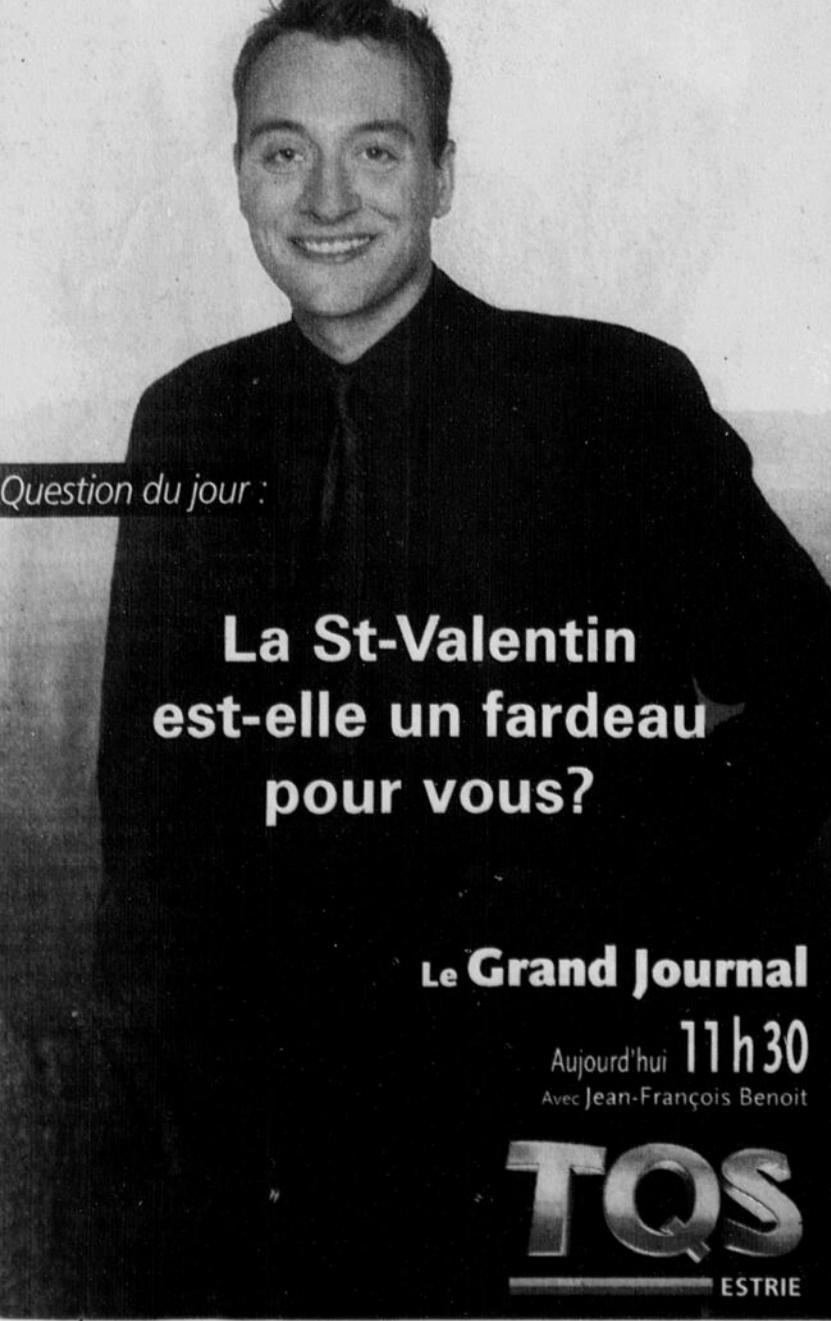
Mais il a soutenu qu'il n'a commencé à réaliser l'ampleur des problèmes reliés au programme de commandites qu'en 2002 après que Mme Fraser eut examiné les trois rapports identiques produits par Groupaction à un coût de 1,6 million.

Il y avait eu une enquête interne en 2000 menée par le ministère des Travaux publics, mais elle avait permis uniquement de relever des problèmes administratifs, selon lui.

«Les plaintes qu'on recevait, c'était des plaintes administratives. C'est pour cela qu'ils ont fait une enquête interne. Mais on n'a jamais reçu de plaintes qu'il y avait des personnes qui volaient de l'argent», a-t-il dit.

Même s'il était ministre des Finances et membre influent du cabinet, M. Martin a affirmé que les relations tendues entre lui et M. Chrétien ont fait qu'il n'était «certainement pas dans le secret des dieux dans les dossiers qui touchaient le Québec».

Aux Communes, hier, les partis d'opposition ont rejeté l'une après l'autre les explications du premier ministre selon lesquelles il n'était pas au courant des malversations.



**Question du jour :**

**La St-Valentin est-elle un fardeau pour vous?**

**Le Grand Journal**  
Aujourd'hui 11h30  
Avec Jean-François Benoit

**TQS**  
ESTRIE


**Mario  
GOUPIL**

## Vive les vieilleries!

J'avais 13 ans et le Canadien de Montréal de l'entraîneur Toe Blake venait disputer un match hors-concours au Palais des sports de Sherbrooke avec toutes mes idoles dans son alignement: Jean Béliveau, Jacques Laperrrière, Ralph Backstrom, Tony Esposito, Yvan Cournoyer, Dick Duff, John Ferguson, Ted Harris, Terry Harper, Gyy Lapointe, Claude Provost, Jacques Lemaire et compagnie. Je pourrais vous énumérer les numéros qu'ils portaient. Deux nuits que je n'en dormais pas tellement j'étais excité et heureux que ma mère me donne la permission d'assister à cette rencontre, même si j'avais de l'école le lendemain.

Je me tenais évidemment tout près du banc des joueurs quand les Glorieux ont sauté sur la patinoire pour la séance d'échauffement. Je me pinçais pour être bien certain de ne pas rêver, moi qui ne les avais toujours vus que dans la télé. C'était l'un des plus beaux jours de ma vie.

J'étais encore là quand le match s'est achevé. Je me trouvais tellement près des joueurs, que je pouvais leur parler, les féliciter de vive voix, leur donner une petite tape dans le dos en les interpellant par leur prénom: «C'est beau Jean!» «Bravo Claude!» «Attaboy Dick!».

C'est à ce moment que Dick Duff s'est tourné vers moi et m'a tendu son bâton de hockey. Gentiment. Avec le sourire. J'ai cru que j'allais m'évanouir: «Thank you Dick!»

Non mais vous imaginez? Je suis ressorti du Palais des sports avec le vrai bâton du vrai numéro 8 du Canadien de Montréal. Il avait beau être gaucher et moi droitier, ça n'avait aucune espèce d'importance. J'ai juré ce soir-là que j'allais devenir gaucher. Malheureusement, je suis devenu plus gauche que gaucher.

Finalement, quelques mois plus tard, j'ai cédé à la pression du seul fils de riche de mon quartier et je lui ai vendu le bâton de Dick Duff pour 5 \$. Ce que je regrette maintenant. J'aurais dû le conserver précieusement. Il faudrait peut-être une petite fortune aujourd'hui grâce à l'Internet.

Vous doutez? Sachez que les vieilleries du hockey valent beaucoup d'argent aujourd'hui. Encore plus depuis que Maurice Richard, Guy Lafleur et cie ont décidé de vendre à l'encan, via Internet, gilets, trophées, pièces d'équipement et autres objets qui dorment dans la poussière du sous-sol ou de celle du garage. Depuis, les grands et les petits noms du monde du hockey n'hésitent pas à les imiter et la plupart le font par l'intermédiaire de la firme montréalaise classicauctions.net.

Scott Coates, un ex-journaliste sportif sherbrookoise à la station radiophonique anglophone CKTS, aujourd'hui disparue, gagne sa vie depuis plus d'une dizaine d'années grâce à ce genre d'encans. Ce résident de Way's Mills achète et vend cartes de hockey, photographies, revues, anciennes rondelles, etc.

Depuis peu, Scott a ajouté une corde à son arc, ayant joint les rangs de l'équipe de la firme classicauctions.net, qui vend sur Internet les différentes collections se rapportant au monde du hockey. Il est l'un de ceux qui préparent le catalogue contenant les items mis en vente, qui les manipule et qui les décrit pour les acheteurs potentiels. Ce qui ne l'empêche pas d'en acheter ou d'en vendre lui-même.

Dans l'encan qui prendra fin mardi prochain, on retrouve actuellement des items ayant appartenu aux Castors juniors de Sherbrooke à leur époque la plus glorieuse.

Le gardien de but Richard Sévigny, qui a connu une splendide carrière junior à Sherbrooke dans le courant des années 70, offre en effet à l'encan une vingtaine d'articles, dont le chandail des Castors qu'il portait lorsque l'équipe de Ghislain Delage et Georges Guilbault a remporté la médaille d'argent aux championnats mondiaux de hockey junior tenus en Finlande durant la saison 1975-76. La mise de départ a été fixée à 200 \$ US (tous les achats doivent se faire en devises américaines) et jusqu'à maintenant, trois acheteurs se sont manifestés. La mise (qui doit être majorée d'un minimum de 10 % à chaque fois) s'élève actuellement à 242 \$ US.

Par ailleurs, un masque que portait Sévigny avec les Castors a été mis à l'enchère pour la somme initiale de 500 \$ US, mais au collectionneur ne s'est montré intéressé jusqu'à maintenant. Il faut savoir que les mises se font souvent lors de la dernière journée de l'encan. Par contre, un acheteur a déjà misé 500 \$ sur un masque porté par Sévigny chez les Nordiques. Un autre porté en 1983-84 par Sévigny chez le Canadien suscite beaucoup plus d'intérêt puisque quatre personnes ont misé jusqu'à maintenant. La somme atteinte est de 1996,50 \$.

Même l'ex-matamore des Castors, Gord Donnelly, vend ses souvenirs sur Internet. Des acheteurs sont prêts à payer plus de 400 \$ US pour deux chandails qu'il a portés dans la LNH. C'est fou!

Parmi les items décrits dans l'imposante collection présentement à l'encan, on retrouve même un mini-bâton de hockey et une photographie autographiée par les joueurs de l'édition 1943-44 des Red Wings de Detroit, dont l'un des deux gardiens de but était Connie Dion d'Asbestos. M. Dion est aujourd'hui âgé de 85 ans.

La mise de départ pour ces articles a été fixée à 300 \$ US et aucun acheteur ne s'est encore manifesté. Comme 90 % des choses mises en vente par leurs propriétaires trouvent preneurs et que l'encan se termine mardi, ça ne devrait toutefois plus tarder.

Au fait, Scott, crois-tu qu'il puisse y avoir un intérêt quelconque des collectionneurs pour les vieux patins Daoust 1975 d'un ancien journaliste sportif?

Non?

Domage...

mgoupil@latribune.qc.ca

# Un ex-commissaire a fort envie de sauter dans l'arène

## Deux noms s'ajoutent à la liste des candidats libéraux potentiels


**François  
Gougeon**  
fgougeon@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

L'ancien commissaire d'école Gilles Daoust a officiellement déposé son avis d'intention de candidature pour les libéraux fédéraux dans Sherbrooke, en vue de la convention qui devrait avoir lieu à la fin mars.

C'est la confirmation obtenue hier par *La Tribune*, tant du principal intéressé que de la permanence du Parti libéral du Canada (PLC) pour


**Gilles Daoust**

le Québec. Ce faisant, malgré tous les noms que les rumeurs ont pu voir circuler ces dernières semaines, M. Daoust devient le premier prétendant à franchir cette étape initiale.

«Ce n'est pas une confirmation de candidature (à la prochaine convention) mais un avis d'intérêt, a bien précisé le biologiste de formation qui, après le démarrage d'entreprises dans le domaine environnemental, agit maintenant comme consultant. Ma décision de déposer officiellement ma candidature viendra des résultats de la consultation que je mène auprès de proches, différentes personnes et ma famille.»

Outre M. Daoust, commissaire d'école pendant 13 ans à la CSRS, dont les cinq dernières années à titre

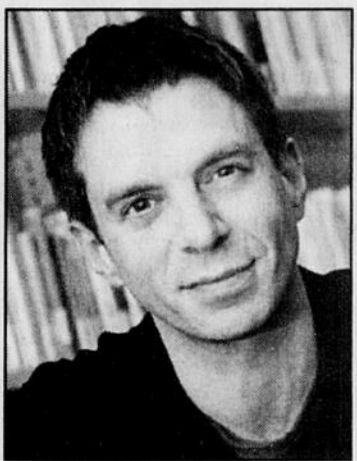
de vice-président, un autre nom de candidat potentiel chez les libéraux fédéraux de Sherbrooke circule ces jours-ci. Il s'agit de Roch Bilodeau, ancien éditeur à *La Tribune*, avant de passer au cabinet de relations publiques National et de diriger maintenant sa propre boîte, Phare Communications.

«J'ai eu des discussions avec des gens de l'organisation (des libéraux) et je suis en réflexion. J'ai toujours été proche de la politique et je ne cache pas mon intérêt, surtout avec l'arrivée de Paul Martin. Mais je me donne un certain temps avant de prendre une décision dans un sens comme dans l'autre», a indiqué M. Bilodeau, diplômé en sciences politiques.

## L'impact du scandale pourrait être mineur

**François Gougeon**  
SHERBROOKE

L'ampleur du scandale du programme des commandites du gouvernement fédéral ne viendra que renforcer le sentiment de cynisme de la population à l'endroit des politiciens mais au bout du compte, cela ne devrait guère avoir d'impact à l'endroit des libéraux de Paul Martin.


**Jean-Herman Guay**

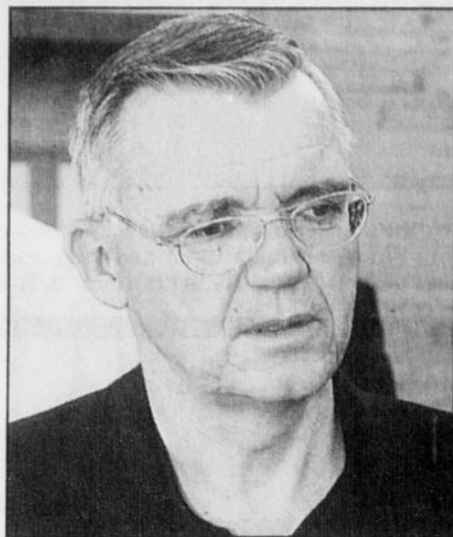
C'est du moins ce que pense à ce moment-ci le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke, précisant bien toutefois qu'il faudra voir le prochain sondage des intentions de vote avant de tirer une meilleure conclusion.

«Si, par exemple, le groupe Martin n'accuse qu'un recul de quatre ou cinq points au prochain sondage, l'événement (scandale des commandites) n'aura pas beaucoup d'impact. Mais si ça tourne autour de 10 à 15 points de perte de popularité alors là, on peut difficilement prédire pour la suite des choses... C'est toujours très difficile

d'anticiper le comportement de l'opinion publique», a noté le spécialiste.

Cette précision étant faite, M. Guay croit que pour l'heure, cette affaire «majeure» et «très inquiétante» soulevée par la vérificatrice générale n'est qu'un élément de plus dans l'esprit des gens à l'effet que «la politique est pourrie et que tout le monde (en politique) est pareil... Or, dans cet esprit, à une prochaine élection qui pourrait avoir lieu au printemps, les libéraux fédéraux pourraient peu en souffrir. L'électorat aura comme réflexe de se dire que les libéraux, sous Martin, ne sont peut-être pas si pires après tout et que de toute façon, il n'y a pas d'opposition organisée et structurée... Les paradoxes dans la vie politique sont ce qu'ils sont: il faut se rappeler de l'affaire de l'Auberge Grand'Mère, dans le comté même de l'ancien premier ministre Chrétien et malgré les lourds soupçons, il avait augmenté sa majorité électorale.»

«Le plus malheureux dans cette affaire c'est que la classe politique dans son ensemble écope, les bons comme les autres. Et pourtant, sans minimiser l'affaire honteuse des commandites impliquant la somme énorme de 250 millions \$, les moeurs politiques sont plus démocratiques qu'il y a 50 ans. Avant, pour les routes, construction d'écoles et tout autre projet de dépenses publiques, c'était le patronage et le favoritisme de la part des gens au pouvoir. Aujourd'hui, il existe des règles et des balises dans les dépenses publiques et c'est pourquoi les gens tolèrent mal les dérapages, comme avec les commandites. C'est d'ailleurs un programme qui a été lancé en panique et dans l'improvisation totale, au lendemain du référendum de 1995», a aussi fait valoir Jean-Herman Guay.


**David Price**

**André Bachand**

## Bachand trouve Martin malhabile

**François Gougeon**  
SHERBROOKE

«La première chose que Paul Martin aurait dû faire, à titre de premier ministre, c'est de prendre la responsabilité de cette affaire, au lieu de s'évertuer à dire qu'il n'était au courant de rien... Sa crédibilité va en souffrir énormément.»

Le député indépendant de Richmond-Arthabaska, André Bachand, n'a pas trouvé très habile la réaction du successeur de Jean Chrétien, dans le scandale des commandites.

«De dire qu'il (Paul Martin) ignore tout de l'affaire relève de l'incompétence. Ou alors, si réellement il n'en était pas informé c'est qu'il est très mal entouré, surtout pour un ancien ministre des Finances... Je ne dis en aucune façon que Paul Martin soit coupable ou qu'il ait quelque chose à se reprocher avec ce scandale mais quand on est l'autorité au pays, le premier ministre du Canada, alors la première chose à faire c'est d'en prendre la responsabilité et de tout mettre en place pour faire la lumière», a aussi émis M. Bachand.

Selon lui, il reste qu'outre le gaspillage de fonds publics qui semble avoir profité à des firmes de communication proches des libéraux, les perdants sont les petits organismes communautaires et sociaux, surtout en milieu rural, qui pouvaient en profiter même si c'était des miettes).

«Je pense à des organismes du milieu, comme le Festival du fromage de Warwick, qui pouvaient profiter d'une petite enveloppe (par le biais du programme des commandites) pour les aider dans l'organisation de leur événement. Pour ces groupes, ça pouvait être des petits montants, comme un mille dollars. Mais maintenant, tout a été coupé et je trouve ça dommage pour les organismes du milieu», a déploré André Bachand.

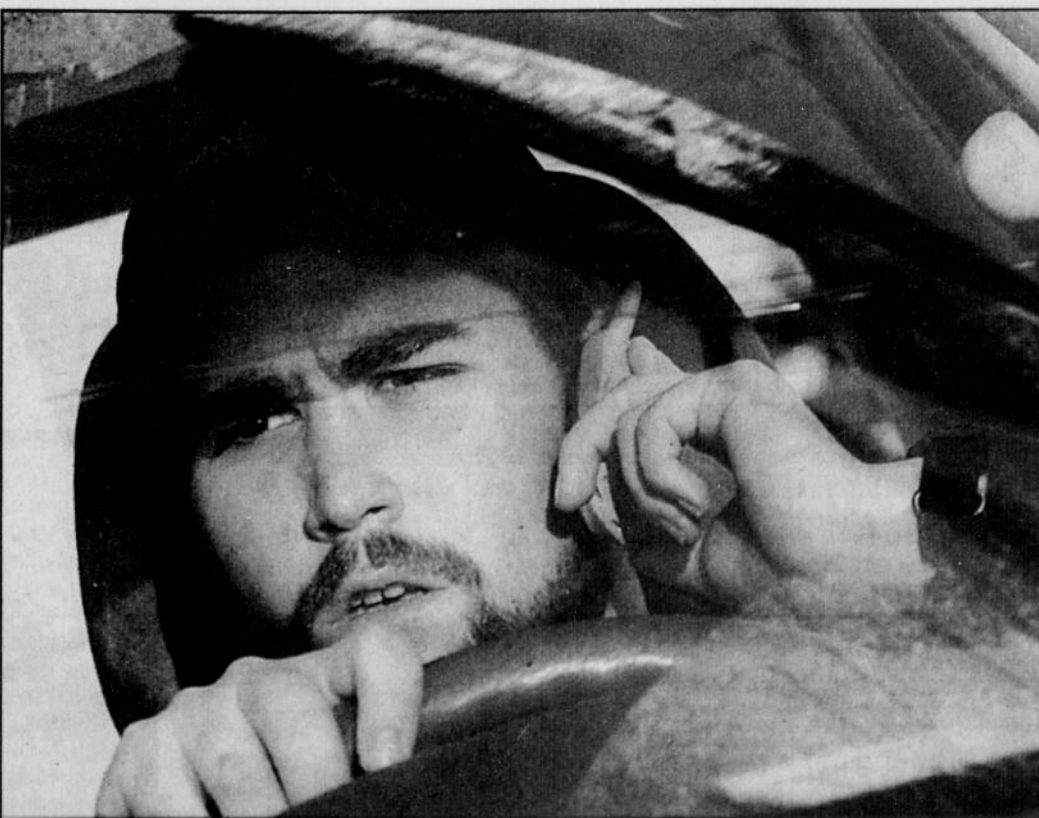
### Aucun doute

Pour sa part, l'ancien député conservateur passé aux libéraux dans Compton-Mégantic, David Price, jure comme fer que son chef, Paul Martin, n'était au courant de rien dans ce qui pouvait se tramer avec le programme des commandites.

«Tous les gens autour de Paul Martin et Paul lui-même travaillaient pour son leadership... C'est très clair dans mon esprit que Paul Martin ignorait tout de cela. Mais j'approuve sa décision d'aller au bout de cette affaire et il faut admettre que M. Martin a pris des mesures très énergiques. Il n'a rien à cacher», a vigoureusement souligné M. Price.

Selon lui, il ne fait «aucun doute qu'avant longtemps, des têtes vont rouler... La population qui va suivre cette enquête va réaliser que M. Martin, comme tous ses proches collaborateurs, sont parfaitement transparents», a aussi soumis David Price. Il s'est finalement dit «déchiré» de la décision de couper tous les fonds des commandites pouvant servir aux petits organismes mais que dans les circonstances, «il n'y avait pas d'autre choix».

## Le cellulaire au volant convient à ceux qui... aiment le danger


**La SAAQ recommande de fermer le cellulaire au volant et de laisser la messagerie vocale prendre les appels.**
**René-Charles Quirion**  
SHERBROOKE

Le cellulaire et conduite automobile ne font pas bon ménage. Même s'ils ne longent aucune statistique sur les accidents reliés à la conduite avec un cellulaire, le Service de police de Sherbrooke et la Sûreté du Québec en Estrie conviennent que ce fléau représente une réelle menace sur les routes.

La Société de l'assurance automobile du Québec lance une campagne de sensibilisation pour inciter les conducteurs à la prudence. Selon une étude menée en 2001 à l'Université de Montréal, les risques de causer un accident sont plus élevés de 38 pour cent chez les utilisateurs de cellulaire au volant que chez les non-utilisateurs. Les deux millions d'utilisateurs de cellulaire au Québec font donc croître le risque d'accidents sur les routes.

L'action de parler au cellulaire incite le conducteur à se concentrer davantage sur la conversation plutôt que sur les manœuvres de conduite. La nature de la conversation augmente aussi le risque d'accident, ce qui fait en sorte que l'utilisation d'un téléphone à mains libres représente tout autant un danger.

La SAAQ recommande de fermer le cellulaire au volant et de laisser la messagerie vocale prendre les appels. Si le conducteur doit absolument répondre à un appel ou en faire un, il peut demander à un passager de le faire ou se ranger sur le côté de la route dans un endroit sécuritaire.

## Sherbrooke met en berne ses drapeaux pour rendre hommage à Claude Ryan

SHERBROOKE

Les drapeaux de la Ville de Sherbrooke seront en berne aujourd'hui, pendant que l'ancien chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, sera porté à son dernier repos.

Les drapeaux situés face à l'hôtel de ville et ceux de la Place de la cité, près du Palais de justice, seront mis à mi-mât toute la journée pour souligner le décès de M. Ryan, indique un communiqué de la Ville.

Rappelons que l'ancien chef du PLO et ancien directeur du quotidien Le Devoir est décédé tôt lundi matin.

Depuis ce temps, les drapeaux québécois des édifices publics gouvernementaux sont aussi en berne.

Claude Ryan aura droit à des funérailles nationales qui seront célébrées aujourd'hui à 11 h, en la basilique Notre-Dame de Montréal, sous la présidence du cardinal Jean-Claude Turcotte.

# Le CALACS offre des services à la communauté anglophone



La responsable du secteur intervention au CALACS, Ginette Paiement, est heureuse d'accueillir l'intervenante Jo-Anne Anderson, qui offrira un service d'aide directe aux femmes et adolescentes de la communauté anglophone de l'Estrie.



René-Charles Quirion  
rquirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) offre depuis le début de la semaine des services d'aide directe aux femmes et adolescentes victimes d'agressions sexuelles dans la communauté anglophone.

Ce nouveau service est offert gratuitement et de façon confidentielle en collaboration avec le *Lennoxville Women Center*. C'est cet organisme de même que l'Université Bishop's qui ont approché le CALACS.

«Les interventions sont effectuées dans la langue maternelle de la femme victime d'une agression sexuelle. Nous présumons que la demande est présente et c'est ce que nous allons vérifier au cours des prochains mois. Nous discutons depuis 1998 de la possibilité d'offrir ce service en anglais étant donné la forte proportion de femmes de cette communauté sur notre territoire», explique la responsable du secteur intervention au CALACS, Ginette Paiement.

Les femmes de la communauté anglophone étaient doublement isolées lorsqu'elles devenaient victime de cette forme d'agression ne pouvant recevoir d'aide dans leur langue.

«Le service est offert depuis lundi et nous avons déjà reçu des demandes d'aide de la part de femmes de la communauté anglophone», assure l'intervenante responsable de la communauté anglophone au CALACS, Jo-Anne Anderson.

Le bassin de femmes anglophones en Estrie représente environ 12 500 personnes. Ce nouveau service du CALACS est d'abord un projet-pilote qui s'échelonne sur une année à raison d'une quinzaine d'heures par semaine. Ce sont surtout des interventions psycho-sociales individuelles à moyen et à long terme qui seront prônées au départ. Tout dépendant de la demande, le CALACS mettra peut-être en place l'approche de groupe.

«C'est une demande que nous recevons depuis plusieurs années. Nous référons ces femmes vers les CLSC, qui étaient pris avec la limite de ne pas être spécialisés dans ce genre de problématique», indique Ginette Paiement.

«De par leur culture plus réservée, les femmes anglophones sont moins portées à se confier. Elles gardent leurs émotions et leurs problèmes pour elles-mêmes. Il devenait essentiel de pouvoir leur offrir un tel service d'aide dans leur langue maternelle. Les agressions sexuelles demeurent un sujet dans lequel tu te confies dans ta langue», ajoute l'intervenante Jo-Anne Anderson.

Les femmes de la communauté anglophone qui désirent bénéficier de ce nouveau service d'aide doivent se rendre au *Lennoxville Women Center* situé au 257 de la rue Queen. Une aide téléphonique est également disponible au 564-6626.

«Nous finançons ce projet-pilote à même notre subvention de base. Le CALACS offre son expertise dans la problématique d'aide envers les victimes d'agressions sexuelles, alors que le *Lennoxville Women Center* apporte sa contribution au plan de leur connaissance de la culture anglophone et de la façon d'aborder ces femmes», indique Ginette Paiement du CALACS.

## 820 000 \$ pour améliorer les soins aux personnes en perte d'autonomie



Gilles Fiset  
gfiset@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le Programme de recherche sur l'intégration des services pour le maintien de l'autonomie (PRISMA) est prolongé pour les deux prochaines années, grâce à l'injection d'une somme de 820 000 \$.

Telle est l'annonce conjointe formulée par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, en partenariat avec le Fonds de la recherche en santé du Québec et les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie, de Québec, de Laval, de la Montérégie et de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Ce financement de 820 000 \$, explique-t-on, «va permettre non seulement de poursuivre les travaux entrepris mais également d'amorcer de nouvelles études sur l'amélioration des soins de santé aux personnes en perte d'autonomie».

Le groupe de recherche PRISMA vise à prévenir, à freiner ou à pallier la perte d'autonomie des personnes âgées. Plus spécifiquement, il s'intéresse à l'évaluation de l'implantation et de l'impact des réseaux intégrés de services.

Dirigé par le Dr Réjean Hébert, le groupe est composé par une équipe multidisciplinaire de médecins, de sociologues, d'ergothérapeutes, de psychothérapeutes, d'économistes, de travailleurs sociaux, d'informaticiens et d'administrateurs.

## Une marche d'appui aux organismes d'aide alimentaire

SHERBROOKE

Les organismes communautaires offrant de l'aide alimentaire aux défavorisés de l'Estrie organisent une grande marche populaire, aujourd'hui à 13 h, à partir du pavillon Armand-Nadeau du parc Jacques-Cartier.

Le but de cette marche est de dénoncer les mesures du gouvernement Charest dans la lutte contre la pauvreté. «Plusieurs organismes d'aide alimentaire sont aux prises avec de graves problèmes de financement. Certains sont même menacés de fermeture», selon le porte-parole Michel Miville.

«Avec cette marche, nous voulons dire au gouvernement que ses agissements sont inacceptables et qu'il doit accorder un financement adéquat à ces organismes.»

Les participants pourront signer une pétition sur place. Pour plus d'informations, on communique avec Michel Miville, au 560-6617 (téléavertisseur).

# la Baie encore plus destination solde du-weekend

Du vendredi 13 au dimanche 15 février

10 % de rabais\* en réglant avec votre carte de crédit Hbc, les vendredi 13 et samedi 14 février

Ces articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation : vêtements, chaussures et accessoires pour femme, homme et enfant, linge de maison, articles ménagers, articles de table, petits électros de cuisine, friandises et aliments fins.

\*Exclusions : produits de beauté et parfums, bijoux, diodes, appareils électroniques, gros électros, micro-ondes, aspirateurs, articles « Achat-choc », Notre meilleur prix chaque jour et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

### FEMME

45 % de rabais

soutiens-gorge et slips en boîte WonderBra et Warner's

40 % de rabais

• collants fins WonderBra  
• mode Lauren Ralph Lauren et Ralph Ralph Lauren pour elle

30 % de rabais

tenuis mode et en jean pour elle et lui Guess Jeans, Nautica Jeans, Indian Motorcycle, Quick Reflex, Mexx, Hot Kiss, LEI, Mudd, Buffalo et Ikeda

25 % de rabais additionnel

choix de tenues griffées à prix de liquidation pour elle. Tailles courantes et petites. Sur nos derniers prix étiquetés.

La promo lingerie de Saint-Valentin se poursuit...

25 % de rabais

tenuis de nuit, peignoirs, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips pour elle

25 % de rabais

sélection mode pour elle ToGo™, ToGo™ Sport, Melrose et mac & jac Tailles courantes, petites et grandes.

### BIJOUX, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES

50 % de rabais

• bagages Exceptions : Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 \$  
• bijoux en or à 10 ct et 14 ct Exceptions : Principles™ et Charter Collection.

40 % de rabais

bijoux diamantés, gemmés, en perles de culture rondes ou d'eau douce ou sertis de zircons cubiques

30 % de rabais

choix de chaussures pour elle Aerosoles, Naturalizer et Rockport

25 % à 40 % de rabais

chaussures de ville et tout-aller pour toute la famille Aerosoles, Naturalizer, Rockport, Clarks, ToGo™, Nunn Bush, Florsheim et autres

25 % de rabais

• chaussures Westies de Nine West pour elle  
• montres Timex, Bulova, Casio, Cardinal, Sierra, Perry Ellis, Citizen, Seiko et Wenger Swiss. Exceptions : Ironman et Expedition de Timex.

### HOMME

30 % de rabais

• complets, vestons sport et pantalons de ville Jones New York pour lui  
• pantalons tout-aller pour lui ToGo™, Mantles™, Perry Ellis, Calvin Klein, Lee, Dockers et Haggard  
• pulls, tricots et chemises tout-aller Mantles™ pour lui  
• mode pour lui Nike, Adidas et Reebok

25 % de rabais

sous-vêtements pour lui Joe Boxer, Stanfield's et Prodigie

### ENFANT

40 % de rabais

mode ToGo™ pour fille et garçon

### MAISON

seulement 99,99 \$

50 \$ de rabais rafraichisseur d'eau Sunbeam Ord. 149,99 \$

50 % de rabais

oreillers Laura Ashley, Ralph Lauren et ToGo™

40 % de rabais

• serviettes classiques unies Ralph Lauren  
• couettes et couvre-matelas Laura Ashley et ToGo™

30 % de rabais

• articles-cadeaux Astrid en inox  
• articles-cadeaux et de service en verre et en cristal Exceptions : John Rocha, Swarovski et Mantles™.

25 % de rabais

litterie Wamsutta et ToGo™ Supérieur

20 % de rabais

articles Henckels

15 % de rabais

petits électros Cuisinart et Waring Kitchen

10 % de rabais

• ens. d'ustensiles de table, 5 pièces Oneida, Mikasa, Spendide et Waterford  
• petits électros de cuisine et de soins personnels, rasoirs électriques, fers à repasser, ventilateurs et purificateurs d'air

### Appareils électroniques, aspirateurs et micro-ondes de comptoir Panasonic

Exemple. Télé à écran plat de 69 cm (27 po). Ord. 599,99 \$. Solde 569,99 \$.

### Gros électros Beuemark® en solde

Exemple. 200 \$ de rabais Cuisinière à four autonettoyant. Modèle n° 12771 Ord. 1 099,98 \$. Solde 899,98 \$.

## achats-chocs Grandes marques, prix extra!

34,99 \$

pantalons en serge ou jeans Jones New York Sport pour elle

39,99 \$

chaussures de sport de marque pour elle

19,99 \$

hauts à manches longues pour lui Reebok et Adidas. Prix de comparaison 35 \$.

40 % de rabais

montres Timex Modèles choisis.

12,99 \$

oreillers géants en plumes d'oie blanche

129,99 \$

au choix, une place à très grand lit couettes toutes saisons en duvet d'oie blanche

277,98 \$

congélateur coffre Beuemark®, 198 l. Modèle n° 80020

699 \$

salle à manger Bleeker, 7 pièces

## AUBAINES! SAMEDI SEULEMENT

Ne peuvent être combinées à d'autres offres.

50 % de rabais

soutiens-gorge et slips WonderBra et Warner's en boîte

45 % de rabais

bagues diamantées en or à 10 ct et 14 ct

40 % de rabais

pantalons tout-aller Dockers pour lui

## Liquidation multirayon EN COURS

### ENFANT

20 % de rabais additionnel

meubles, literie et accessoires sans suite pour la nursery Sur nos derniers prix étiquetés.

### HOMME

maintenant 24,99 \$

pantalons tout-aller infroissables Outline™ pour lui Prix original 34,99 \$.

maintenant 49,99 \$

pulls automne-hiver Wayne Gretzky pour lui Prix originaux 79 \$ à 125 \$.

### BIJOUX, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES

30 % de rabais additionnel

bijoux et montres à prix déjà réduit Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel

lingerie à prix déjà réduit Sur nos derniers prix étiquetés.

25 % de rabais additionnel

chaussures sans suite pour toute la famille Sur nos derniers prix étiquetés.

### MAISON

liquidation de canapés

maintenant 598 \$ et 798 \$ Prix originaux 999 \$ à 1 999 \$.

55 % de rabais

duos-sommeil Sealy de fin de série : modèles Manchester, Shiraz, Attribute et Prince of Wales de la gamme Correct Comfort

25 % de rabais

litterie sans suite et à prix déjà réduit

### FEMME

maintenant 9,99 \$ à 49,99 \$

mode automne-hiver pour elle Mantles™, ToGo™ et Outline™. Prix originaux 14,99 \$ à 79 \$.

maintenant 19,99 \$ à 29,99 \$

hauts à col cheminée et tee-shirts monogrammés Liz Claiborne pour elle Prix originaux 29,99 \$ à 39,99 \$.

40 % à 50 % de rabais

tenuis d'extérieur automne-hiver pour elle

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOX » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un achat-chox soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON. Il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles du programme Achat-chox sont offerts en quantités limitées, aucun bon d'achat diffère. Précisions en magasin.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS\* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

\*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



# Pas de dépistage du VIH

Le comité de sécurité publique de Sherbrooke n'entend pas recommander les tests



**René-Charles Quirion**  
rquirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

que du VIH chez les pompiers et policiers à l'embauche ou pour ceux déjà en fonction.

Le président du comité de sécurité publique, Robert Pouliot, soutient que la politique d'embauche devra être actualisée et entérinée par le conseil municipal, mais qu'il n'est pas question de tels tests.

«Nous n'obligerons personne à subir le test de dépistage du VIH. L'ancienne politique vis-à-vis le personnel sera mise à jour dans le cadre de la

nouvelle ville et il n'est pas question de mettre un tel mécanisme en place», assure Robert Pouliot.

Le chef de la division des ressources humaines à la Ville de Sherbrooke, Jacques Leduc, mentionne que tout employé municipal embauché doit subir un examen médical, comme c'est le cas dans plusieurs entreprises.

«Le médecin doit déterminer si le nouvel employé a les capacités d'occuper les fonctions reliées à son emploi. Il n'y a jamais eu d'obligation de subir de

test sanguin afin d'y dépister le VIH. La vraie question à se poser demeure l'utilité d'un tel test. Ce n'est pas dans l'intention du comité de sécurité publique ou du service des ressources humaines d'exiger qu'un tel test de dépistage soit mis en place», assure Jacques Leduc.

La principale préoccupation de la part du service des ressources humaines de la Ville de Sherbrooke demeure la sécurité de ses employés.

«Il y a déjà une procédure qui est

en place lorsque l'un de nos employés vient en contact avec du sang. Ce sont des mesures approuvées dans le cadre de notre politique de santé et sécurité au travail. Je ne vois par quelle pourrait être l'utilité de tests de dépistage du VIH. En plus, cette question n'est pas claire au point de vue légal», mentionne M. Leduc.

Ce dernier ne s'attend pas à des changements majeurs en ce qui a trait à la politique relativement à l'embauche et aux employés déjà en vigueur à la Ville de Sherbrooke.

Le comité de sécurité publique de la Ville de Sherbrooke n'a pas l'intention de recommander au service des ressources humaines de mettre en place un dépistage systématique.

# Mine Jeffrey vise une reprise de trois mois



La Tribune, archives  
Si la Cour supérieure le permet, Mine Jeffrey reprendra ses opérations en avril pour une période de trois mois.



**Sylvie Pion**  
sylvion@netrevolution.com  
WINDSOR

La direction de la compagnie minière d'amiante Mine Jeffrey d'Asbestos vise une reprise des activités de production pour quelques mois, à compter du 1er avril.

A cet effet, le syndic Raymond Chabot s'adresse, ce matin, à la Cour supérieure dans le but d'obtenir la prolongation de la Loi C-36 (Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies) jusqu'en juin.

Ex-président de Mine Jeffrey et consultant du syndic, Bernard Coulombe précise que l'audition aura lieu cet avant-midi, au Palais de justice de Montréal. En 2002, l'entreprise s'est placée sous la protection de la Loi C-36 en raison de ses difficultés financières résultant, entre autres, de la crise en Asie et de la chute du prix de l'amiante sur les marchés mondiaux.

«Depuis octobre 2002, c'est la sixième requête que nous déposons. Nous sommes confiants d'obtenir une réponse positive. Ce que l'on tente de prouver, c'est que nous avons enclenché toutes les démarches, mais que ce n'est pas suffisant pour le moment. Nous démontrons que chaque fois que nous reprenons les activités, des argents entrent dans la caisse et ils serviront à rembourser les créanciers. Cela montre également que nous préservons les installations de la mine pour l'avenir, que nous

payons des taxes, gardons nos clients et procurons du travail à des gens. Il est donc difficile d'être contre, surtout quand cela améliore le sort des créanciers», explique-t-il.

Parmi les créanciers, se trouve la Caisse de dépôt et de placement du Québec qui avait consenti un prêt de 57 millions \$ à la mine.

En obtenant la prolongation, Bernard Coulombe désire permettre la reprise de la production de chrysotile pour deux ou trois mois, avec quelque 225 travailleurs. L'an passé, quelque 53 000 tonnes ont été produites et l'objectif est sensiblement le même pour 2004. Le consultant garde son objectif de faire fonctionner la mine de façon sporadique, soit environ cinq ou six mois par année.

«Nous voulons fonctionner sur une base réduite pour environ cinq ans et rester en vie jusqu'en 2009. Selon mes prévisions, il y aura une problématique de fourniture sur le marché en 2007-2008. On pense que des mines auront épuisé leur réserve ou seront sur le point. En 2007-2008, il devrait y avoir un manque à produire de 250 000 tonnes par année. Si ça se produit, nous

pourrions terminer notre mine souterraine et reprendre la production à l'année longue. Une production normale est de 200 000 tonnes annuellement, avec 500 ou 600 employés, lorsque la mine opère à temps plein. C'est ce qu'on vise. Il a été prouvé que Mine Jeffrey dispose de la plus grande réserve de fibres chrysotile existante au monde, mais nous devons aller la chercher sous terre. Ainsi, en complétant la mine souterraine, dont les travaux sont réalisés à 85 pour cent, nous garantissons 25 années d'approvisionnement», ajoute M. Coulombe.

Selon le consultant, la Loi C-36 permet à Mine Jeffrey de demeurer en vie et éventuellement de reprendre les opérations à long terme. «C'est ce que nous permet la Loi C-36. Toutefois, il faut prouver au juge que nous avons le potentiel de continuer et d'être rentables. C'est la même chose qu'Air Canada qui doit faire la preuve que des gens continueront à voyager, qu'elle peut réduire ses coûts et renouer avec la rentabilité. Ce que l'on montre au juge, c'est que l'on est en mesure de survivre au lieu de faire faillite et de disparaître», affirme M. Coulombe.

**Auberge du Petit Sabot**

**Spécial Saint-Valentin**  
le samedi 14 février  
Souper d'amoureux

un souper 5 services au filet mignon de porc servi avec un litre de vin  
59,95 \$ pour 2 personnes taxes et services non inclus ou  
Un week-end romantique le souper d'amoureux + une nuitée + le brunch de la Saint-Valentin + sleigh ride  
195 \$ pour 2 personnes taxes et services non inclus  
Sur réservation avant le 14 février  
10, chemin Cochrane, Compton (819) 835-9090

**LOTTO QUÉBEC** Résultats

Lot	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649	2004-02-11	6/6: 1 5/6+: 4 5/6: 318 4/6: 14 494 3/6: 237 117	2 000 000,00 \$ 101 094,30 \$ 1 017,30 \$ 42,70 \$ 10,00 \$
04 10 14 19 21 28	Complémentaire: (12)	Ventes totales: 11 260 043 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
49	2004-02-11	6/6: 0 5/6+: 0 5/6: 21 4/6: 1 108 3/6: 20 261	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
03 19 23 31 32 42	Complémentaire: (41)	Ventes totales: 559 305,50 \$	
14 17 33 34	Compl. (74)		

Les NUMÉROS BONIS sont décomposables jusqu'aux 2 derniers chiffres

NUMÉROS BONIS	1656	4178	4458	4951	5947	Catégorie	Lot
						Numéro complet	100 \$
						3 derniers chiffres	20 \$
						2 derniers chiffres	2 \$

**Extra** Tirage du 2004-02-12  
NUMÉRO: 235759

**Extra** Tirage du 2004-02-11  
NUMÉRO: 227837

**Extra** Tirage du 2004-02-12  
NUMÉRO: 227837

**Extra** Tirage du 2004-02-12  
NUMÉRO: 227837

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-REUX

**Grand choix de mocassins intérieurs extérieurs**  
**Raquettes traditionnelles (vente et réparation)**  
**Artisanat indien: bracelet, collier, capteur de rêves.**

**NOUVEAU Bottes de Loup Marin**  
-40° Celsius Couleur noire

**BOUTIQUE DU CORDONNIER**  
150, rue Alexandre, Sherbrooke (819) 346-4141  
www.estrien.com/cordonnier  
SERVICE DE CORDONNERIE ET RÉPARATIONS GÉNÉRALES

**Radio-Canada Estrie**

**CE SOIR**  
En direct du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt.

**Aujourd'hui** en semaine **17 h**  
www.radio-canada.ca/estrie

Realisation: Daniel Louture

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Vérités et autres mensonges



**Denis Dufresne**  
ddufresn@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Même s'il s'agit de deux affaires totalement différentes, le scandale des commandites qui ébranle les libéraux fédéraux depuis quelques jours, tout comme le discours en apparence trompeur du président américain George W. Bush sur la présence d'armes de destruction massive en Irak, pour justifier la guerre, ont un point en commun.

Dans les deux cas, le public a le sentiment de s'être fait jouer par les politiciens.

Et les conséquences sont dramatiques: non seulement ces dérapages entachent la crédibilité des élus en

général, mais ils risquent aussi de miner encore davantage la confiance des citoyens envers leurs gouvernements, du reste déjà passablement ébranlée, et dans le système démocratique, dont une des règles de base est l'imputabilité.

Or celle-ci semble faire cruellement défaut par les temps qui courent.

Le premier ministre Paul Martin, tout comme les membres de son «nouveau» gouvernement, clame qu'il ne savait rien ou très peu, à la suite du rapport accablant de la vérificatrice générale Sheila Fraser sur ce programme de commandites destiné à accroître la visibilité du gouvernement fédéral au Québec, entre 1997 et 2003.

C'est possible. L'enquête du juge John Gomery devrait permettre de déterminer si le détournement de fonds de 100 millions \$, sur les 250

millions \$ dépensés dans le cadre de ce programme, n'implique qu'un petit groupe de fonctionnaires des Travaux publics et peut-être quelques politiciens, comme le soutient M. Martin ou si, au contraire, l'actuel premier ministre et son entourage étaient au courant de quelque chose ou même impliqués, ne serait-ce qu'indirectement, lorsque Jean Chrétien était premier ministre.

M. Martin a beau plaider aujourd'hui qu'il s'agit d'une gaffe de l'ancien régime, il est difficile pour le commun des mortels de croire que l'ancien ministre des Finances de Jean Chrétien, tout comme nombre d'autres ministres et députés libéraux, n'avaient pas au moins eu vent de ces abus au profit de firmes de communication proches du parti.

Ou bien le numéro deux du gouvernement Chrétien a été naïf, ce qui n'a rien de rassurant ou bien il a fermé les yeux sur ce gaspillage de fonds

publics, ce qui est impardonnable. Mais dans les deux cas, cela n'aide en rien la crédibilité de nos représentants libéraux à Ottawa, comme le démontre du reste un sondage Léger Marketing, publié hier par TVA, selon lequel 75 pour cent des Québécois estiment que M. Martin savait.

Aux États-Unis, celui qui a déclenché une guerre «préventive» contre l'Irak, sous prétexte que ce pays possédait des armes de destruction massive et que son président, Saddam Hussein, représentait une menace pour l'Amérique, a lui aussi aujourd'hui un sérieux problème de crédibilité.

Non seulement les inspecteurs n'ont rien trouvé en Irak, mais tout tend à démontrer que ce pays sous embargo depuis la Guerre du Golfe, en 1991, n'avait tout simplement plus les moyens techniques et financiers de se doter d'un tel arsenal.

L'intervention américaine a certes

permis au monde de se débarrasser d'un dangereux tyran, mais bon nombre d'électeurs américains ont aujourd'hui le sentiment que l'administration Bush a manipulé les informations des services secrets pour justifier une intervention militaire.

La menace d'hier était en fait une illusion et les États-Unis sont maintenant engagés dans une occupation qui risque d'être longue et fort coûteuse. Le résultat? Plus de la moitié (55 pour cent) des Américains disent ne pouvoir faire confiance à leur président, selon un sondage Time/CNN.

Que l'on manipule de l'argent ou de l'information, cela renforce chez bien des citoyens la perception selon laquelle la politique est synonyme de corruption et que peu importe la couleur du gouvernement au pouvoir, cela n'y changera rien.

Comment ne pas s'étonner, alors, du cynisme et de la démobilisation chez les électeurs?

### Tribune libre

## Un choix de romans obligatoires qui s'explique

Quand ma collègue Micheline et moi nous sommes penchées sur le choix des romans obligatoires en 5e secondaire, nous avons tenu compte de trois critères auxquels nous tenions. D'abord, la qualité littéraire. Nous avions envie de faire découvrir à nos élèves comme la langue peut véhiculer des images fortes lorsqu'elle est manipulée avec art. Nous voulions des auteurs qui faisaient vivre, à travers leur plume, des émotions fortes à nos jeunes lecteurs: tendresse, humour, fraternité, amour, espoir, mais aussi haine, violence, vengeance et peur qui sont également le lot de la race humaine. Ensuite, nous voulions des romans qui permettraient aux élèves d'élargir leur vision du monde et d'exercer leur esprit critique. Nous avions envie de les faire voyager par la lecture et de les amener en même temps à se questionner sur le monde qui les entoure et sur celui qui est au-delà, plus méconnu et plus souvent inaccessible. Enfin, plus prosaïquement, nous voulions des romans susceptibles de plaire à toutes sortes d'élèves: les garçons autant que les filles, les intellos autant que les amateurs de suspense ou d'aventure.

Quand M. André Couture, directeur de mon école, m'a fait venir à son bureau pour m'informer que des parents (ou un seul - ce n'est pas clair) avaient alerté les médias parce que je faisais lire à leur enfant *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche, j'ai été choquée, mais pas vraiment surprise. Je m'attendais à ce que des parents questionnent ce choix et j'étais prête à le justifier, mais je ne pensais pas que les questionnements arriveraient par la plume des journalistes. Ma naïveté de jeune enseignante probablement. C'est donc par les journaux que je fais ma réponse à ces parents si inquiets des lectures de leurs adolescents.

Avez-vous lu *Un dimanche à la piscine*? Au complet, je veux dire. Au cas où non, voici un peu de quoi il s'agit. Comme ça, nous parlerons tous de la même chose. Avant tout, il faut dire que ce roman, récipiendaire du prix des libraires du Québec en 2001, a été encensé par la critique et qu'il est traduit dans une dizaine de langues par des maisons d'édition majeures un peu partout dans le monde. Il est aussi question d'en faire un film dont Luc Picard jouerait le rôle principal.

*Un dimanche à la piscine à Kigali*, c'est l'histoire d'un homme, Bernard Valcourt, un Québécois, un journaliste plus précisément (on y revient, décidément!), qui s'exile au Rwanda pour fuir sa solitude, pour fuir son ennui, pour fuir sa vie. A Kigali, capitale du Rwanda, il entre en contact avec un monde à la fois cruel et tendre, en même temps généreux et égoïste. L'hôtel des Mille-Collines est peuplé de toute une faune: des coopérants occidentaux qui vivent dans le luxe et l'insouciance, des Hutus et des Tutsis divisés par leur ignorance et leur peur, des prostituées, des sidéens et une femme, Gentille, de qui Valcourt tombera follement amoureux. Parce

qu'elle est belle comme ça ne devrait pas être permis. Parce qu'elle est douce. Parce qu'elle va mourir, c'est son destin de Tutsie. En 1994, au Rwanda, près d'un million de personnes sont mortes: femmes, enfants, vieillards, mamans, papas, cousins, frères, tous emportés par une folie meurtrière, et sous les yeux des pays du Nord, sous nos yeux à nous, Occidentaux, sans que qui que ce soit n'intervienne.

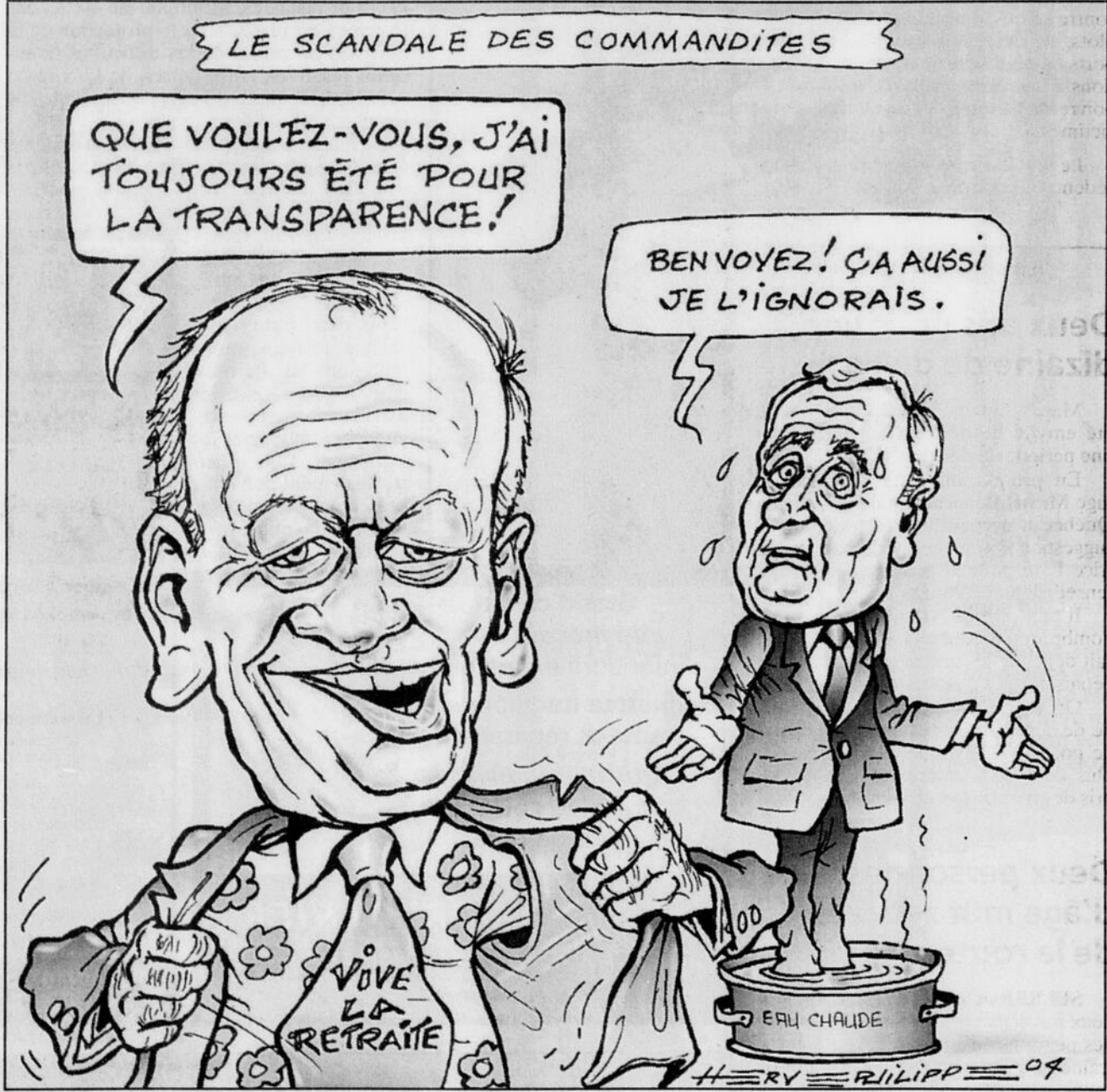
C'est vrai qu'il est question de sexe dans ce roman. D'abord parce qu'il y a ce désir de Valcourt pour Gentille. Et le désir de Gentille pour le gentil Blanc qu'est Valcourt. Ensuite, parce que l'Afrique est un continent rongé par la misère et le sida. Les femmes y sont trop souvent méprisées et sont considérées comme une marchandise, comme des corps à posséder plus que comme des êtres humains. De plus, la population vit dans le déni complet d'une épidémie qui la décime. C'est aussi tout cela que raconte Courtemanche dans son roman reportage.

Ce qui me choque dans le sexe et la violence, c'est quand ils sont gratuits. Quand on montre une fille (ou un homme) à moitié nue pour amuser ou pour attirer des cotes d'écoute, je suis choquée. Quand on s'immisce dans l'intimité des gens pour satisfaire un voyeurisme malsain, je suis choquée. Quand on montre des corps démembrés pour permettre aux citoyens blasés que nous sommes de nous divertir, je suis choquée. Quand on fait un spectacle de la mort, quand on la déshumanise, je suis choquée. C'est gratuit. Ça ne fait réfléchir personne. Ça ne nous avance à rien.

Par contre, quand, comme le fait Courtemanche, on me montre le sexe et la mort pour m'apprendre quelque chose, je dis merci. C'est le but que je cherche en faisant lire *Un dimanche à la piscine à Kigali* à mes élèves. Je les accompagne dans cette lecture parce que je veux qu'ils en sortent grands. Je veux qu'ils sachent qu'il existe un continent appelé Afrique qui souffre de tous les maux. Je veux qu'ils sachent qu'il existe des hommes méchants, et pas seulement ailleurs. Je veux qu'ils sachent que le sida est réel et qu'il tue tous les jours et sans distinction des enfants, des adolescents, des adultes, des gais et des hétéros, des Noirs et des Blancs. Je veux aussi qu'ils sachent qu'il y a de l'espoir. Je veux qu'ils se souviennent qu'il est possible de changer le cours des choses. Je veux qu'ils sentent que, comme citoyens du monde, ils ont leur rôle à jouer.

Et si, en passant, ça choque quelques personnes, eh bien! j'en suis désolée pour elles. Je prends ce risque et je l'assume parce que je ne crois pas à la censure. Je crois à l'éducation et à l'esprit critique. C'est ce à quoi on m'a formée et, sauf erreur, c'est ce que l'on attend de moi.

**Isabelle Audet**  
Enseignante en français  
de 5e secondaire  
de l'école secondaire de la Ruche



## Pourquoi je vote pour le Bloc

De tout temps, il a eu de la corruption à l'intérieur des sphères du pouvoir. Là où il y a du pouvoir, pouvoir sur les êtres et les événements, l'argent y joue un rôle prépondérant.

Or, quand M. Paul Martin, ancien ministre des Finances sous Jean Chrétien, nous dit qu'il n'était au courant de rien, c'est vraiment la pire insulte à faire à l'intelligence de la population.

Toutefois, afin d'atteindre un niveau d'objectivité, je crois qu'il faut nuancer les propos qui sont tenus actuellement. En fait, je ne crois pas que M. Paul Martin était parti prenante de toutes ces opérations frauduleuses. Mais toutefois, comme à l'intérieur des murs d'une prison, lorsqu'un prisonnier se fait tabasser, tout le monde sait pertinemment bien ce qui s'est passé, mais, très mystérieusement, personne n'a rien vu. C'est l'omerta, c'est

la loi du silence.

En définitive, Paul Martin savait, mais il a feint de ne rien voir. Comment le numéro deux du régime Chrétien pouvait ignorer ce qui se passait à l'intérieur même du parti? Posez la question, c'est évidemment y répondre. Car pour qu'il y ait complot, un complot de l'ordre de 200 millions \$, faut-il le rappeler, il faut nécessairement que les hautes instances du pouvoir y consentent. Historiquement, les conspirations politiques ont toujours fonctionné de cette façon. Conséquence, la théorie du groupuscule dirigé par M. Gagliano ne tient pas. Il avait des ordres, et comme Eichmann, en fidèle soldat, il y a obéi.

Or, en raison du fait qu'il y a que deux partis politiques au Québec, c'est-à-dire le Parti libéral et le Bloc québécois, j'ai décidé de donner mon vote à ce dernier. Entre les corrompus

et les souverainistes, j'ai choisi les souverainistes. Essentiellement, mon vote en est un de protestation. En tant que citoyen, je ne peux souffrir plus longtemps de voir les magouilleurs de tous rangs siéger à la chambre des communes afin de représenter les «intérêts supérieurs du pays».

Au cours du dernier mandat, nous avons amèrement constaté que le Parti libéral du Canada, de façon très générale il va s'en dire, défendait des intérêts; mais malheureusement, ce n'était pas ceux des Canadiens. En conséquence, si vous n'êtes pas trop dégoûté de la politique, je vous engage à voter pour le Bloc. Il faut faire savoir au reste du pays que le Québec ne cautionne pas la corruption et le vol de fonds publics!

**Pascal Cyr**  
**Fleurimont**

## La situation dans les urgences

J'ai lu avec intérêt l'article à la première page au sujet de la situation des urgences à Sherbrooke. Je me demande quelle proportion de ces cas à l'urgence sont rien de plus que les retours à l'hôpital après un récent congé.

Une étude publiée par Ottawa Health Research Institute démontre que 25 pour cent des personnes ayant reçu un congé se retrouvent avec des problèmes «adverses effects» ancien-

nement appelé des erreurs médicales. D'ailleurs, 3 pour cent des personnes ayant reçu un congé meurent peu après à cause d'une mauvaise planification des soins pour le retour à domicile. De plus, 11 pour cent des personnes retournent à la maison avec des infections attrapées à l'hôpital.

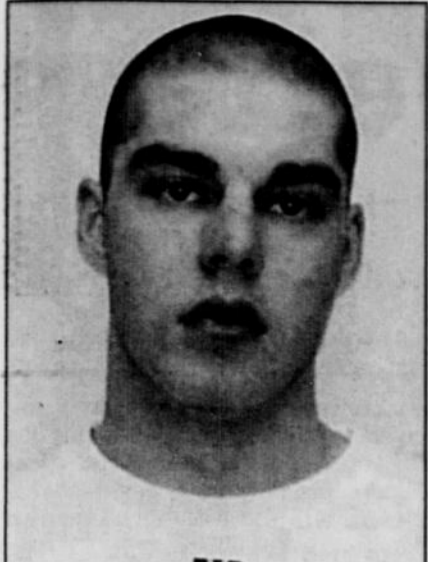
Je me demande si on garde des statistiques à ce sujet ici en région. Dans la probabilité que notre région ressemble aux autres régions au Canada, j'estime que nous, les usagers, sommes

devant une situation menaçante à notre propre santé que mérite l'attention d'un Protecteur du citoyen ou d'un organisme de défense des consommateurs.

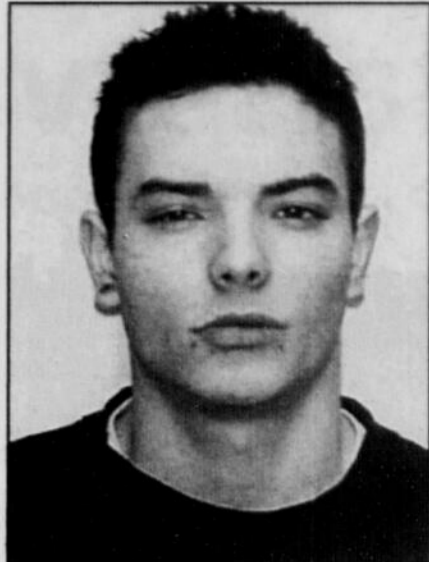
Recevez l'expression de mes salutations distinguées.

**Paulina Grant**

**Autres opinions B4**



Dimitri O'Bready



Martin Brodeur



Danny Turgeon

## Vols dans des bijouteries: trois jeunes comparaissent



**Pierre St-Jacques**  
pstjacqu@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Soupçonnés d'avoir été impliqués dans un ou deux vols qualifiés dans des bijouteries de l'Ouest de Sherbrooke, trois individus ont comparu brièvement, hier, devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

Dimitri O'Bready, âgé de 18 ans, a vu le ministère public, représenté par le procureur Denis Petitclerc, déposer contre lui des accusations de deux complots, de deux vols qualifiés, de deux ports de déguisement et de deux utilisations d'une arme prohibée à savoir du poivre de Cayenne à l'endroit des deux victimes.

Le seul des trois hypothéqué d'antécédents judiciaires, Martin Brodeur,

âgé de 20 ans, a été accusé de possession de cannabis, de deux complots pour commettre autant de vols qualifiés, de deux vols qualifiés, de deux recels et d'une possession d'arme prohibée. Il sera vraisemblablement accusé de bris de probation.

Quant à Danny Turgeon, âgé de 18 ans pour quelques semaines encore, on lui reproche sa participation à un complot, à un vol qualifié et à un port de déguisement.

Dès les options des accusés connues, le procureur Denis Petitclerc s'est opposé à la remise en liberté des trois

accusés, étant donné la gravité et le nombre des accusations.

Rappelons que les vols qualifiés dont il est question ont été perpétrés le jeudi 5 février, vers 13 h 20 à la bijouterie De Marco, 983 rue Galt Ouest, et le lendemain, le vendredi 6 février, vers 14 h, à la bijouterie L'Atelier du Bijou, 670 rue Galt Ouest.

Dans les deux cas, les victimes de ces vols ont été aspergées de poivre de Cayenne.

Il semble que la valeur totale des bijoux volés dépasserait les 100 000 \$.

D'autres arrestations seraient à prévoir au sujet de ces deux vols qualifiés.

## Il sabote sa dernière chance en s'évadant



**René-Charles Quirion**  
rquirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Éric Piquette a saboté la dernière chance que lui offrait la Cour de prouver qu'il pouvait avoir une bonne conduite.

L'homme de 33 ans s'est évadé de la Maison l'Estime où il devait demeurer en garde légale 24 heures par jour.

Détenteur d'un imposant dossier en matière d'introduction et de vol avec effraction, Éric Piquette avait bénéficié de la sympathie du tribunal étant donné son intention de régler son problème de toxicomanie. Cependant, cette fugue de sa garde légale vient entacher encore davantage son dossier.

«Un mandat d'arrestation a été émis contre lui. Il était à cette maison de thérapie pour tenter de régler son problème de toxicomanie. Il n'est pas rare que des personnes s'évadent de cette maison», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

Le problème de toxicomanie de l'individu fait croire aux policiers qu'il effectuera d'autres vols dans les commerces pour assouvir sa dépendance.

Éric Piquette avait été arrêté dans



**Éric Piquette**

la nuit du 4 au 5 février dans un motel de Lennoxville. Il est accusé d'être à l'origine de huit vols perpétrés dans des commerces de l'arrondissement Lennoxville depuis la mi-janvier 2004. Il doit aussi répondre à des accusations de supposition de personnes, de possession simple de stupéfiants, de possession d'outils de cambriolage, ainsi qu'à une panoplie d'omissions de se conformer à des ordonnances du tribunal.

Toute information pouvant permettre de retracer Éric Piquette peut être communiquée au 821-5555 ou à l'enquêteur Lemay du SPS au 821-5544.

### Au palais de justice

#### Deux ans pour une dizaine de délits

Marco Arsenaault, âgé de 30 ans, a été envoyé derrière les barreaux pour une période de deux ans.

En prononçant cette sentence, le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec a accueilli du même coup la suggestion commune du procureur Patrice Paré pour la poursuite et du défenseur Jean Leblanc pour la défense.

Il faut dire qu'Arsenaault compte de nombreux antécédents judiciaires et il sait déjà que les peines grossissent avec l'épaisseur des dossiers.

On reprochait à l'accusé une dizaine de délits dont une tentative de fraude pour 7000 \$, vol de courrier, vol de plus de 5000 \$, et cela va de soi, des bris de probation et de condition.

#### Deux personnes d'âge mûr retirées de la route...

**SHERBROOKE (PSJ)** - Encore deux cas d'alcool au volant impliquant des personnes d'âge mûr et qui ont entraîné pour l'une une sentence d'emprisonnement et pour l'autre de fortes amendes.

C'est un homme âgé de 66 ans — qui a quitté son patelin pour s'installer à Sherbrooke car il n'aura pas le droit de conduire pour un bon bout de temps —, qui purgera 90 jours de prison discontinuée pour des problèmes d'alcool au volant.

Assisté de son avocat, Me Michel Dussault, l'homme plaide coupable à une quatrième accusation du genre, deux en l'espace de sept ans et les deux autres remontant à plus d'une dizaine d'années.

Tout de même chanceux qui ne lui ait rien arrivé de sérieux lors de ces promenades illégales.

Le procureur Charles Crépeau et le défenseur Michel Dussault ont suggéré la peine de prison discontinuée au juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

En 1997, l'homme avait déjà purgé une peine de 30 jours, là aussi de façon discontinuée.

Le prochain coup, c'est le cul-de-sac.

Dans l'autre cas, c'est une femme qui avait pris le volant alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et qui avait refusé de fournir un échantillon d'haleine sur l'ordre des policiers.

Encore la suggestion de la poursuite et de la défense s'établissait à 900 \$ pour l'ivresse au volant et à 600 \$ pour le refus de fournir un échantillon d'haleine.

La conductrice avait déjà écopé une amende en 2001 pour une infraction remontant à 1999. Il lui est interdit de prendre le volant pour deux ans.

Puis il y a eu le cas d'un tout jeune homme. Encore étudiant, il a vu son taux d'alcoolémie (189 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang) lui valoir 700 \$ d'amende et une possession simple de trois grammes de cannabis, une amende de 50 \$.

Jusqu'à ce jour, il était sans antécédents judiciaires.

# ENCORE PLUS d'émissions régionales!

5 h 30 à 9 h

## Bonjour l'Estrie

L'information en ouvrant l'œil!

Animée par **Susan Léger** secondée par François Jeanson et Jean Arel avec la collaboration de Bertrand Gosselin et le commentaire de Luc Larochelle.

11 h 30 à 13 h

## LAVOIE EN DIRECT

Votre émission d'affaires publiques!

Animée par **Jacques Lavoie** avec la participation de toute l'équipe du service de l'information.

15 h à 17 h 30

## LES RETOURS SANS DÉTOUR

DÈS LUNDI!

Le nouveau magazine d'information régionale!

Animée par **Renée Dumais-Beaudoin** avec la participation de nombreux chroniqueurs.

# CHLT 630

RADIO MÉDIA

... plus que jamais banché sur l'Estrie!

# Lise Setlakwe jette la serviette

## La permanence libérale rejette deux candidats masculins dans Richmond-Arthabaska



**Gilles Besmargian**  
besmar@videotron.ca  
VICTORIAVILLE

Les dés sont jetés. Lise Setlakwe ne sera pas de la course à l'investiture du Parti libéral du Canada (PLC) dans Richmond-Arthabaska, s'il devait y avoir une assemblée à cet effet à court terme. Pourtant, c'est elle qu'un comité spécial formé par le PLC avait choisi, le 23 janvier à Victoriaville, pour porter les couleurs du parti lors du prochain scrutin fédéral.

Mme Setlakwe a pris cette décision au cours des dernières heures, après avoir appris plus tôt cette semaine que la permanence du PLC refusait la candidature de deux hommes à une assemblée d'investiture: André Martel, originaire d'Asbestos et présentement à l'emploi de Bombardier à Valcourt, et Alain Lemieux, gérant du resto bar Le Pichet à Victoriaville.

«C'est le bouquet. Comme si le fait de m'avoir écartée du décor dans un premier temps n'était pas suffisant, en refusant de respecter l'entente du mois dernier, on enlève toute possibilité à deux candidats potentiels de livrer bataille à Christine Saint-Pierre. Pour moi, c'est terminé. Ça ne marche pas. Pourtant, con-

fie la femme d'affaires à *La Tribune*, je le rappelle, Mme Saint-Pierre avait convenu de se rallier si le PLC retenait mon nom plutôt que le sien. Il semble que le parti tient absolument à être représenté par une femme aux prochaines élections et qu'il n'y aura pas d'investiture.»

### De la frustration

Selon Lise Setlakwe, il y a beaucoup de frustration parmi les libéraux de longue date dans la région, face à l'attitude du PLC dans ce dossier. Cette façon de faire, soutient-elle, donne sans aucun doute des munitions aux autres formations politiques en vue de l'élection générale que plusieurs prévoient pour le 10 mai prochain.

Si Mme Setlakwe choisit de ne pas se présenter à une assemblée d'investiture, où elle n'avait rien à prouver, soutient-elle, ce n'est pas par lâcheté, par manque d'audace ou de peur de perdre face à Mme Saint-Pierre puisqu'elle avait l'appui de l'exécutif de l'association libérale de Richmond-Arthabaska et de beaucoup de gens, laisse-t-elle tomber. C'est davantage par principe.

«J'en ai d'ailleurs fait part à Serge Miousse à la permanence du PLC. C'est tout simplement, au risque de me répéter, parce qu'on refuse de respecter l'entente du mois de janvier. Point à la ligne. Si on devait perdre l'élection dans Richmond-Arthabaska, je l'ai dit à M.



Choisie par un comité spécial du PLC pour représenter le parti à la prochaine élection fédérale dans la circonscription de Richmond-Arthabaska, Lise Setlakwe dit non à une assemblée d'investiture.

Miousse, c'est que le PLC n'a pas respecté sa parole.» «Finaliste au titre de Personnalité du monde des affaires au Panthéon de la Chambre de commerce, en 2002, poursuit Mme Setlakwe,

avec à mes côtés Roger Gagnon et Marcel Du-bois, je savais que j'allais mordre la poussière face à ces deux hommes de fort calibre, mais j'étais tout de même fière d'être de la course.»

On aura compris que Lise Setlakwe sort quelque peu abasourdie et déçue par la position de son parti. Tout ce qui s'est passé depuis deux semaines lui a déplu au plus haut point. «J'ai toujours eu de la difficulté avec tout ce qui n'est pas respectueux», conclut-elle.

### Également déçus

On aura compris d'autre part que MM. Martel et Lemieux sont aussi déçus de la façon du PLC de traiter son monde. On leur a confirmé mercredi que les hommes ne seraient pas bienvenus à une assemblée d'investiture.

Pour un, M. Martel ne sait pas encore s'il s'impliquera dans la prochaine campagne électorale. Il mentionne toutefois qu'il ne ferme pas la porte pour autant à se porter candidat à une prochaine élection.

De son côté, Alain Lemieux prétend que l'attitude du Parti libéral dans Richmond-Arthabaska risque d'entraîner que la circonscription se retrouve à nouveau dans l'opposition à Ottawa. «Ce que la permanence fait est pire que d'avoir parachuté un candidat dans le comité», lance-t-il.

## Belinda Stronach au Centre du Québec demain

La Tribune  
SHERBROOKE

La tournée de trois jours en terre québécoise de la candidate à la direction du Parti conservateur, Belinda Stronach, va passer par Drummondville, demain.

C'est aujourd'hui que débute cette tournée de trois jours de porte-à-porte au Québec, dans le cadre de sa campagne pancanadienne visant à accroître le nombre de membres du Parti conservateur en ralliant des appuis dans toutes les régions du pays.



Pendant sa tournée qui l'amènera à Saguenay, Québec, Montmagny, Trois-Rivières et Drummondville, Belinda Stronach rencontrera des membres et des sympathisants du Parti conservateur à leur domicile, dans des cafés et des restaurants, afin de discuter de leurs idées et de leurs solutions.

«Je veux vous entendre, je veux connaître vos idées, vos espoirs et vos rêves, veut-elle dire aux Québécois. Notre parti doit élaborer ses politiques de la base vers le haut, non du chef vers le bas.»

Pendant cette tournée qui l'amènera à Saguenay, Québec, Montmagny, Trois-Rivières et Drummondville, Mme Stronach rencontrera des membres et des sympathisants du parti à leur domicile, dans des cafés et des restaurants, afin de discuter de leurs idées et de leurs solutions.

### En tête au Québec

Cette deuxième visite au Québec arrive une semaine après la publication d'un sondage qui la plaçait en tête des intentions de vote au Québec chez les conservateurs, où elle obtiendrait 46 pour cent des voix, contre 23 pour cent pour Stephen Harper et 18 pour cent pour Tony Clement.

«Si nous voulons que notre nouveau parti et son premier chef réussissent, nous devons nous ouvrir à cette diversité de cultures qui fait la richesse de notre grand pays», dit-elle.

«Je veillerai à ce que ce nouveau parti fonctionne, rallie des appuis et remporte la victoire.»

## Presque tous les meubles\* et ensembles matelas-sommier sont en

# SOLDE

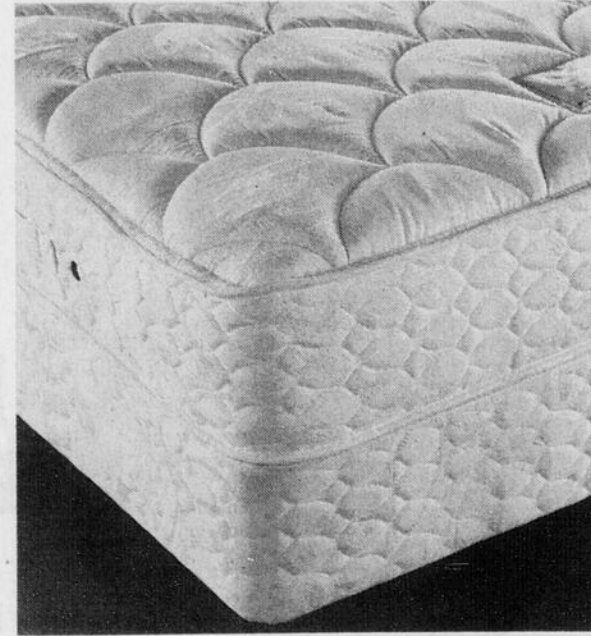


**maintenant 599<sup>99</sup>**

Canapé 'Dakota'

Rabais 200 \$! Rég. Sears 799,99.

Meubles assortis et options sur commande aussi en solde



**maintenant 1199<sup>98</sup>**

Ensemble matelas-sommier SEARS-O-PEDIC<sup>MD</sup> de la série 'Bien-être' Lumbar Response 2741SY

Rabais 400 \$! Grand lit 2 places. Moelleux ou ferme.

Rég. Sears 1599,98.

Aussi en formats lit 1 place, 2 places et TG 2 places

## Pas d'acompte avant février 2005

Pas de paiement avant février 2005! Pas d'acompte.

Pas de taxes à payer au moment de l'achat

avec la carte Sears, pour tous les meubles\* et ensembles matelas-sommier



Pas de paiement avant février 2005, avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$.

Tous les frais et taxes applicables seront différés. Offre en vigueur jusqu'au samedi 21 février 2004. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.

\*R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés



### Magasins Sears

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

**Alma - ensembles matelas-sommier**

Carrefour Alma (418) 662-2222

**Chicoutimi ensembles matelas-sommier**

Place du Saguenay (418) 549-8240

**Drummondville ensembles matelas-sommier**

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

**Hull - ensembles matelas-sommier**

Les Galeries de Hull (819) 770-6300

**Lévis ensembles matelas-sommier**

Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

**Ottawa - meubles et ensembles matelas-sommier**

Centre commercial Carlingwood (613) 729-2561

Centre commercial St. Laurent (613) 746-4311

Ottawa East Home Store

Autoroute 417 et rue Innes (613) 741-8383

Ottawa-Pinecrest Home Store

Autoroute 417 et rue Pinecrest (613) 820-5551

**Québec - meubles et ensembles matelas-sommier**

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec

Boulevard de la Capitale et autoroute 40 (418) 260-9084

**Québec - ensembles matelas-sommier**

Les Galeries de la Capitale (418) 624-7311

Place Fleur de Lys (418) 529-9861

Place Laurier (418) 658-2121

**Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier**

Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke

Autoroute 410 et boulevard de Portland (819) 564-3010

**St-Foy**

Magasin Sears Décor de St-Foy

Bvd. Duplessis & Blvd. Wilfrid-Hamel (418) 871-9595

**St-Georges-de-Beauce - ensembles matelas-sommier**

La carrefour St-Georges (418) 228-2222

**Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier**

Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières

Autoroute 40 et boulevard des Recollets (819) 379-0992

**Victoriaville - ensembles matelas-sommier**

Le Grande Place des Bois Francs (819) 257-4000

Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears.

visitez le site  
[www.sears.ca](http://www.sears.ca)

Prix en vigueur le samedi 14 février 2004, dans la limite des stocks

# SEARS

QUALITÉ, BON PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE022F104 © 2004, Sears Canada Inc.